

Etat des lieux sur le dispositif de réduction des risques en milieux festifs en région Grand Est

Février 2022

Document réalisé par l'Observatoire régional de la santé Grand Est (ORS Grand Est) avec le financement de l'Agence régionale de santé Grand Est pour la Direction de la Promotion de la Santé, de la Prévention et de la Santé Environnementale-Département Promotion de la Santé, Prévention et Vulnérabilités. ARS Grand Est.

L'ORS Grand Est adresse ses remerciements aux structures et aux personnes ayant répondu à l'étude.

Travail réalisé par :

- Camille Moreau, chargée d'études référente ;
- Marion Rives, chargée d'études ;
- Sous la direction de Michel Bonnefoy puis Emilie Gardeur.



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
I. Contexte et définitions	5
1. La Réduction des risques et des dommages (RdRD)	5
2. La réduction des risques et des dommages en milieux festifs (RdRD MF).....	7
II. Objectifs de l'étude	7
METHODES.....	8
I. Identifier les acteurs : le recensement.....	9
II. Approche qualitative par entretiens.....	9
III. Approche quantitative par questionnaires	10
RESULTATS.....	11
I. Profils des répondants et nombre de réponses.....	11
1. Profils des personnes interrogées en entretien	11
2. Profils des répondants aux questionnaires	12
II. Définir la réduction des risques et des dommages en Grand Est : ce qu'en disent les acteurs de la RdRD	13
1. Les objectifs de la RdRD en milieux festifs	13
2. Le public festif.....	14
3. L'intervention en milieux festifs comparée à l'intervention en structure	15
III. Les acteurs de la RdRD.....	16
1. Les structures menant des actions de RdRD en milieux festifs	16
2. Les collaborations et partenariats	20
IV. Les modalités d'interventions.....	25
1. Temps et lieux d'intervention	25
2. Intervenants sur les actions de RdRD en milieux festifs.....	31
3. Méthodes et outils d'intervention.....	34
V. Perspectives pour le dispositif de RdRD en milieux festifs en Grand Est	39
1. Une offre en adéquation avec la demande ?.....	39
2. La demande des organisateurs de soirées	40
3. Facilitateurs et obstacles à la RdRD en Grand Est, ce que disent les acteurs	40
VI. FOCUS : le contexte sanitaire.....	45
CONCLUSION ET DISCUSSION.....	46
BIBLIOGRAPHIE	47

ANNEXES	48
Annexe 1 : Tableaux et graphiques complémentaires.....	48
Annexe 2 : Partenaires des structures	51
Annexe 3 : Sigles utilisés.....	52
Annexe 4 : Guide d'entretien	53
Annexe 5 : Questionnaires.....	54



INTRODUCTION

I. Contexte et définitions

1. La Réduction des risques et des dommages (RdRD)

Développée au cours des années 1980 dans le contexte de l'épidémie de VIH (virus de l'immunodéficience humaine) chez les usagers injecteurs d'héroïne, la Réduction des risques et des dommages (RdRD) a progressivement intégré d'autres registres d'actions concernant d'autres produits, comme les initiatives développées autour des risques liés à l'alcool. Comme le souligne la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), la RdRD est une politique de santé publique qui s'adresse avant tout aux consommateurs actifs de substances psychoactives licites et illicites et à leurs proches.

Définition

La RdRD désigne, de manière générale, l'ensemble « des lois, des programmes et des pratiques qui visent principalement à réduire les conséquences néfastes tant au niveau de la santé qu'au niveau socio-économique de la consommation de drogues [...] par les personnes qui sont incapables ou qui n'ont pas la volonté de cesser de consommer. *Harm Reduction International*.

En France, le décret n°2005-347 du 14 avril 2005 précise le champ de la RdRD, ainsi, « les actions de réduction des risques auprès des personnes qui consomment des stupéfiants ont pour objectifs :

- De prévenir les infections sévères, aiguës ou chroniques en particulier celles liées à l'utilisation commune du matériel d'injection ;
- De prévenir les intoxications aiguës, notamment les surdoses mortelles résultant de la consommation de stupéfiants ou d'association avec l'alcool ou des médicaments ;
- De prévenir et prendre en charge les troubles psychiatriques aigus associés à ces consommations ;
- D'orienter vers les services d'urgence, de soins généraux, de soins spécialisés et vers les services sociaux ;
- D'améliorer leur état de santé physique et psychique et leur insertion sociale (logement, accès aux services et aux dispositifs sociaux notamment. » [1].

La RdRD permet d'agir sur les risques sanitaires liés à l'usage de drogues (surdose, malaise, coma, etc.), sociaux (nuisance publique, possession et/ou cession de produits illicites, violences, etc.), et comportements à risques (pratiques sexuelles, usage de seringues, etc.) [2].

Un des principes essentiels de la RdRD est « l'accueil des usagers de drogues, sans prérequis de sevrage et d'abstinence et sans jugement ». Son enjeu est de « créer des liens et mettre à disposition différentes ressources (information sur les produits et les pratiques, écoute, orientation) afin que la personne accueillie soit en disposition d'agir dans un sens favorable à son état de santé ». [3].

La RdRD se conçoit comme une « palette d'outils » pouvant être adaptée au gré des besoins de la personne qui consomme des produits psychoactifs :

- Information sur les risques (sanitaire, sociaux, comportements à risques) associés à l'usage des substances psychoactives ;
- Mise à disposition de matériel stérile (seringues notamment) et récupération du matériel utilisé dans des structures spécialisées, par des associations, dans des pharmacies ou *via* des automates ;
- Recommandations de pratiques visant à éliminer ou réduire certains risques : non-partage du matériel, choix des points d'injection, promotion de méthodes alternatives moins dangereuses, etc. ;
- Accès à des médicaments de substitution pour les consommateurs d'opiacés ;
- Accès à des informations visant la diminution des consommations ;
- Offre de services sanitaires, par exemple des soins infirmiers, le dépistage de maladies infectieuses, etc. ;
- Accueil, écoute, soutien psychologique, orientation vers des services sociaux (accès à l'emploi, au logement, etc.) [4] .

RdRD et prévention

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini le terme de prévention comme « l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ». Elle distingue 3 types de prévention, correspondant à des états successifs de la maladie :

- La prévention primaire : ensemble des mesures visant à éviter ou réduire la survenue ou l'incidence des maladies, des accidents et des handicaps ;
- La prévention secondaire : intervention qui cherche à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population donc à détecter une maladie avant l'apparition de premiers symptômes de façon à pouvoir intervenir pour ralentir ou arrêter sa progression ;
- La prévention tertiaire : elle intervient après la survenue de la maladie et tend à réduire les complications et les risques de rechute.

Ainsi, la RdRD pourrait se positionner en tant que « prévention tertiaire » dans le sens « réduire les complications », et s'éloigne d'une approche préventive classique qui privilégie la lutte contre l'usage de produits psychoactifs car sans produits psychoactifs, il n'y a pas de dommages liés à cet usage [5].

La politique suisse en matière de produits psychoactifs distingue quant à elle « prévention » et « réduction des risques » de la manière suivante [6] :

- Prévention : prévenir l'apparition des problèmes d'addiction et des comportements à risques ;
- Réduction des risques : vise à stabiliser l'état de santé des personnes concernées, à préserver leur intégration sociale. Maintenir la qualité de vie des personnes concernées.

Bien que la limite entre les deux soit mince, il a été considéré dans cette étude que la RdRD vise à réduire ou éviter les conséquences de la consommation de produits psychoactifs sur la santé comme par exemple les risques de surdoses ou encore les risques infectieux (échange de seringues).



2. La réduction des risques et des dommages en milieux festifs (RdRD MF)

En ce qui concerne le milieu festif, les risques y sont pluriels et pas uniquement centrés sur les produits. Le RdRD doit donc s'adapter à ces spécificités. Dans son document « Intervenir en milieu festif », la Fédération Addiction décrit la fête comme étant « **tant un lieu qu'une dynamique, à l'intérieur de laquelle des individualités s'expriment, avec leur trajectoire personnelle** » [7]. On y trouve donc des pratiques diverses (usages de substances, comportements sexuels à risque (non protégés), écoute de musiques amplifiées à des volumes élevés et pendant des durées importantes, ventes de produits, violences, etc.) qui constituent dans certains cas des risques multiples (surdoses, comas, contaminations, dépendance, déshydratation, sevrage alimentaire, blessures, accidents dont les accidents de la route, troubles auditifs, troubles du sommeil, fragilisation, perturbation de l'équilibre mental, etc.). La présence d'équipes de RdRD en milieux festifs vise ainsi à limiter ces risques sanitaires, sociaux et psychologiques.

Définition

Le « **milieu festif** » est large et englobe :

- Les festivals liés à la culture, aux arts ou aux loisirs ;
- Les regroupements et soirées alternatives (*free party*, festivals techno) ;
- La fête familiale rassemblant autour d'un événement privé ;
- La fête du samedi soir ou de fin de semaine [5].

Un plan régional « **Mobilisation contre les Addictions en Grand Est** » réalisé conjointement par la MILDECA et l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est inscrit la réduction des risques et des dommages dans son objectif quatre « Optimiser les dispositifs de réduction des risques et des dommages » et notamment la RdRD en milieux festifs « Mettre en œuvre un plan d'intervention des acteurs de la réduction des risques et des dommages » [8]. Cependant, la lisibilité des actions menées sur la région est faible, tant du point de vue des méthodes utilisées que des lieux d'intervention. Ce manque de vision rendant son pilotage difficile, l'ARS Grand Est a ainsi commandité à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est un état des lieux de la réduction des risques et des dommages en milieux festifs sur l'ensemble de la région Grand Est.

II. Objectifs de l'étude

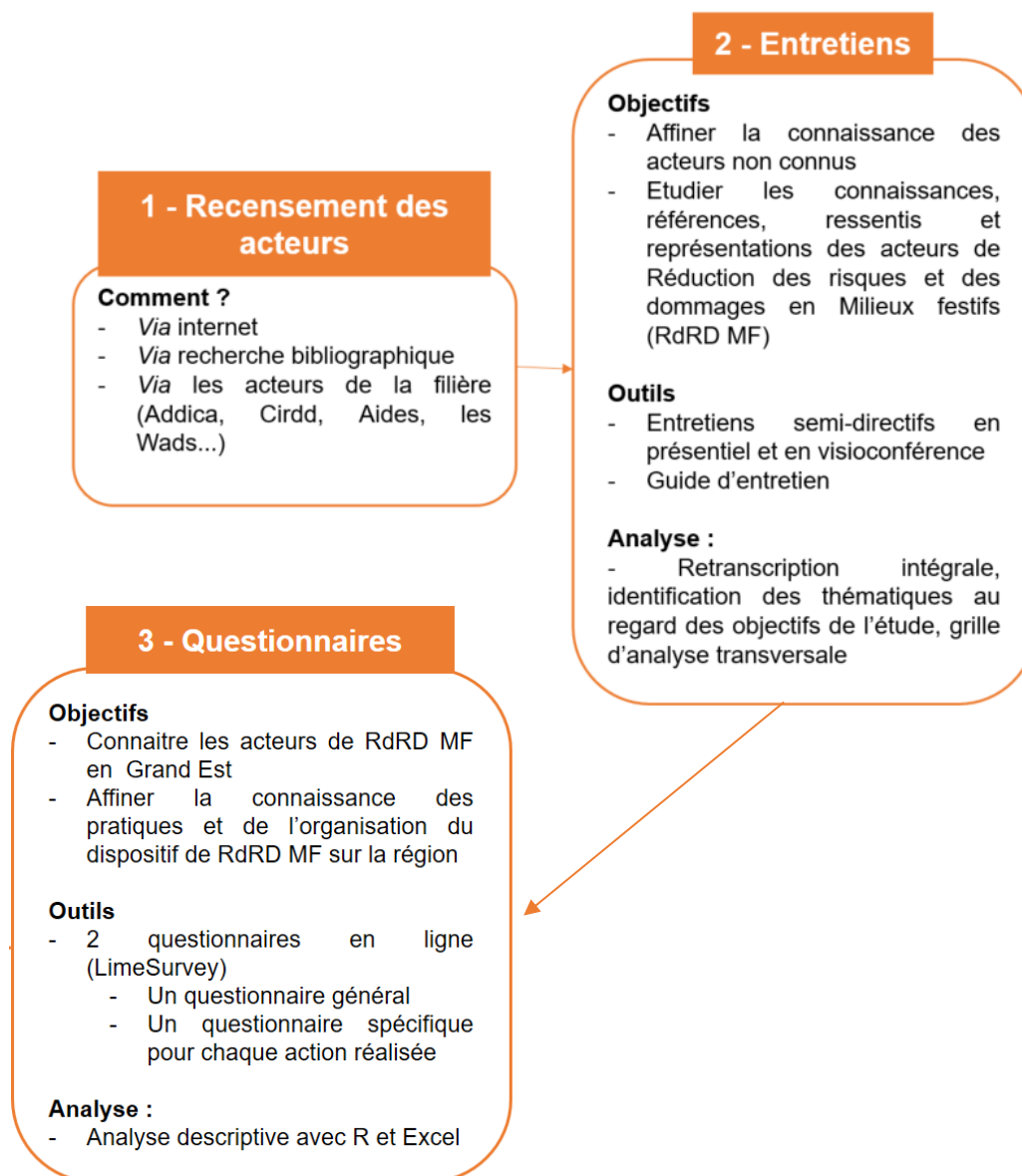
- Faire un état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs en Grand Est sur l'année 2019 ;
- Favoriser une meilleure connaissance des méthodes, outils et moyens mis en œuvre par les structures réalisant des actions de RdRD en milieux festifs en Grand Est ;
- Avoir une lisibilité des actions menées sur le territoire en 2019 (méthodes, lieux, acteurs) afin de faciliter son pilotage.

→ **Etre en possession d'une vision générale de la RdRD en milieux festifs (quels acteurs, quelles structures, quelles actions, sur quels territoires ?) et avoir une meilleure connaissance des méthodes d'intervention spécifiques aux milieux festifs.**

METHODES

Les données présentées sont issues des démarches qualitative (par entretiens) et quantitative (par questionnaires) mises en œuvre. Ces démarches ont été mises en place chronologiquement mais les données obtenues ont été analysées de façon concomitante, car elles apportent des informations complémentaires sur les objectifs poursuivis dans cette étude (cf. diagramme 1).

Diagramme 1 : Déroulé de l'étude



Au préalable, un recensement des acteurs a été réalisé, étape préliminaire à la passation des entretiens et à la diffusion du questionnaire.



I. Identifier les acteurs : le recensement

La première étape du projet était d'identifier les acteurs connus qui menaient potentiellement des actions de réduction des risques et des dommages en milieux festifs. Pour cela, un recensement de ces acteurs a été réalisé *via* internet, une recherche bibliographique et des échanges avec les acteurs de la filière addictologique (le Réseau addiction et précarité en Champagne-Ardenne (Addica), le Centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances (Cird), Aides, les Wads...) de la région. Pour chaque acteur ont été recueillis : le nom de la structure, la commune et leurs coordonnées. Ce recensement a constitué la base de contacts pour les entretiens, et d'envoi pour les questionnaires.

Durant cette étape, les acteurs qui menaient des actions de RdRD en fonction de la définition de la RdRD précédemment citée pour cette étude (cf. définition RdRD et prévention) ont été privilégiés.

II. Approche qualitative par entretiens

Suite au recensement des acteurs, certaines structures qui ont réalisé des actions de réduction des risques et des dommages en milieux festifs en 2019 ont été contactées pour réaliser des entretiens individuels semi-directifs. L'entretien semi-directif est la méthode la plus courante dans les méthodes qualitatives. Il consiste en une discussion avec la personne tout en étant guidé par un ensemble de questions préparées en amont : le guide d'entretien ([Annexe 4](#)). Celui-ci est relativement souple puisqu'il s'agit d'un ensemble de questions ouvertes qui donnent les orientations de la discussion au regard des objectifs de l'étude, tout en donnant la possibilité de rebondir et d'approfondir les propos du répondant. Les objectifs de l'entretien pour cette étude étaient de connaître le ressenti, les représentations et les points de vue des acteurs sur la RdRD en milieux festifs, de saisir leurs expériences et leurs pratiques.

Dans un premier temps, des structures ont été contactées pour organiser un échange. Afin de sélectionner les structures, le principal critère était le fait d'agir en milieux festifs. Une attention particulière a aussi été portée à la diversification des structures en termes de territoire urbain et rural (selon l'Insee [9]), en veillant à cibler tout le territoire Grand Est.

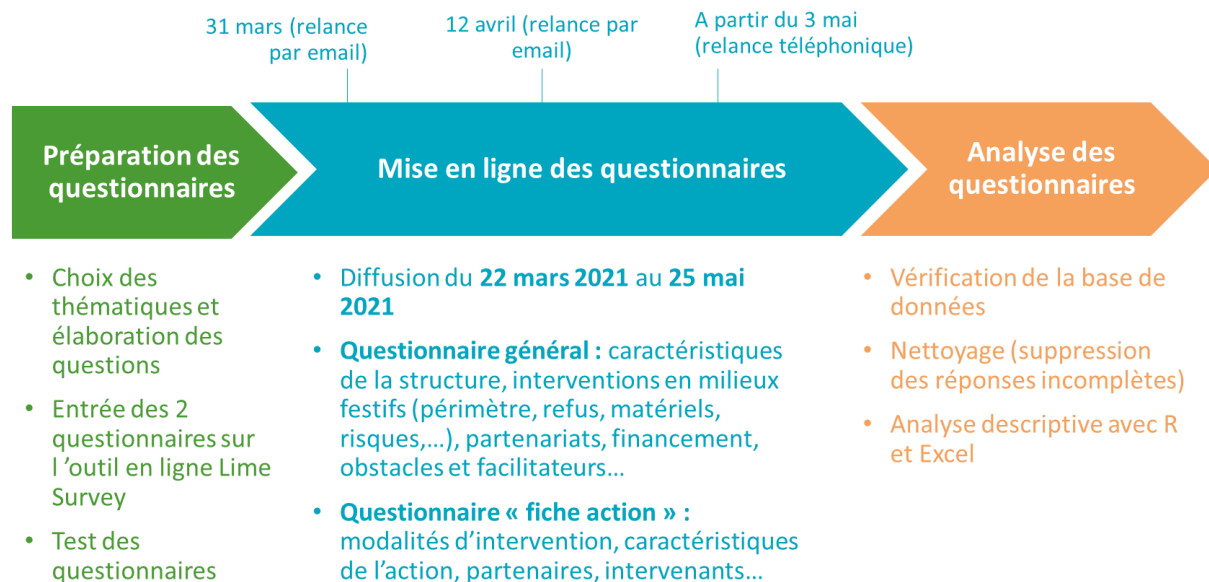
Les entretiens ont duré entre 30 minutes et une heure. Ils ont tous été enregistrés avec l'autorisation orale des participants. Une fois les entretiens réalisés, ils ont été retranscrits intégralement. Pour leur analyse, une première lecture des entretiens a permis d'identifier des thématiques. Ces dernières ont été définies selon les objectifs de l'étude et les thématiques du questionnaire. Certaines thématiques redondantes abordées spontanément par les participants au cours des entretiens ont été ajoutées pour l'analyse. Ces thématiques ont formé la grille d'analyse. Lors d'une seconde lecture, la grille a été complétée avec des verbatims, autrement dit des propos qui apportaient des éléments sur la thématique en question. Pour finir, une analyse transversale par thématique a été produite selon le discours des acteurs.

Dans ce rapport, toutes les analyses qualitatives ont été réalisées en appui sur les propos des acteurs. Il s'agit de déclarations des acteurs. Certaines citations (en bleu) sont utilisées pour expliciter ou illustrer les idées.

III. Approche quantitative par questionnaires

La partie quantitative avait pour objectif de connaître les acteurs de RdRD en milieux festifs en région Grand Est. Le but était d'affiner la connaissance des pratiques et de l'organisation de ce dispositif *via* des questionnaires.

Diagramme 2 : Etapes de la méthode quantitative



Plusieurs étapes ont été réalisées avant la diffusion du questionnaire (cf. diagramme 2) D'abord, les thématiques et questions ont été choisies selon les objectifs de l'étude et au regard des discours des acteurs interrogés dans la phase qualitative. Six grandes parties ont été construites ([Annexe 5](#)) :

- Identification de la structure (caractéristiques, missions) ;
- Intervention de réduction des risques et des dommages en milieux festifs (actions en 2019, contacts, bénévoles, périmètre d'intervention, refus d'intervention, etc.)
- Dynamiques partenariales ;
- Moyens et ressources (Equivalent temps plein (ETP), financements) ;
- Facilitateurs et obstacles de la RdRD en milieux festifs en Grand Est ;
- Fiches action (description des actions : type d'évènements, lieux, modalités d'intervention, etc.).

Deux questionnaires ont été mis en ligne *via* LimeSurvey. Toutes les structures contactées étaient invitées à compléter dans un premier temps le « questionnaire général ». Il concernait toutes les structures identifiées dans la première étape de recensement des acteurs, qu'elles effectuent ou non des actions de RdRD en milieux festifs. Dans un deuxième temps, si la structure répondait avoir réalisé des actions de RdRD en milieux festifs en 2019, le remplissage du second questionnaire « Fiche Action » était proposé. Ce dernier avait pour objectif de décrire les actions menées en 2019 afin d'obtenir des données précises sur les types d'évènements couverts, les départements, les modalités d'intervention pour chaque action.



Le questionnaire a été mis en ligne le 22 mars 2021 et clôturé le 25 mai 2021. Trois relances par emails puis par téléphone ont été réalisées. A la clôture du questionnaire, les bases de données ainsi obtenues (*via* le questionnaire général et le questionnaire « Fiche action ») ont fait l'objet d'un *Data Management* (nettoyage des bases de données). Enfin, les données ont été analysées de manière descriptive avec le logiciel R ou Excel.

Les phases qualitative et quantitative sont complémentaires en terme de méthodes mais aussi de résultats. Par exemple, les entretiens ont permis, de soulever des thématiques qui ont été ajoutées au questionnaire mais aussi d'obtenir des informations sur les représentations et expériences des structures avec le milieu festif, notamment pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Le travail a été mené conformément au Règlement général pour la protection des données (RGPD). Le droit de retrait et de modification a été garanti aux répondants que ce soit pour le questionnaire ou les entretiens. Pour la partie quantitative, toute réponse non validée a été supprimée et anonymisée dans le rapport. Dans la démarche qualitative, les entretiens ont été enregistrés après accord du participant et également anonymisés pour leur traitement. Les analyses ont été effectuées uniquement par l'équipe de l'ORS Grand Est.

RESULTATS

I. Profils des répondants et nombre de réponses

1. Profils des personnes interrogées en entretien

Sept entretiens ont été réalisés auprès de personnes travaillant dans une structure ayant effectué des actions de RdRD en milieux festifs :

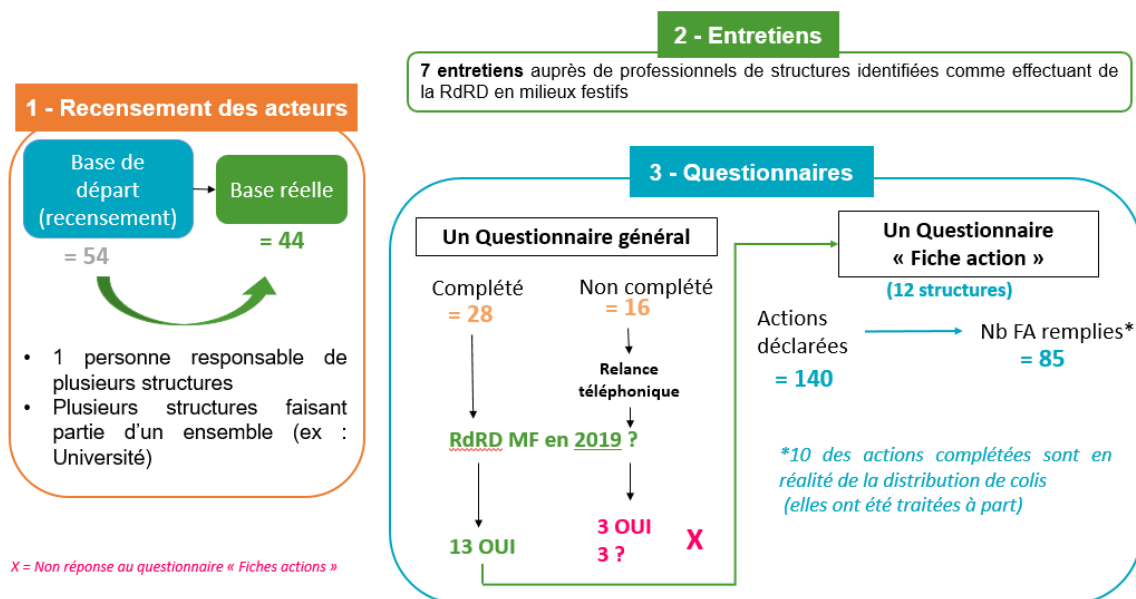
- deux en présentiel ;
- cinq en visioconférence.

Les personnes – une à trois lors des entretiens – qui ont participé aux entretiens sont principalement des salariés de structures addictologiques, basées sur le territoire du Grand Est et notamment dont le siège social est situé dans les Ardennes (08), dans l'Aube (10), en Meurthe et Moselle (54), en Moselle (57), dans le Bas-Rhin (67), dans le Haut-Rhin (68) et dans les Vosges (88).

2. Profils des répondants aux questionnaires

En Grand Est, 54 structures ont été identifiées comme pouvant « réaliser » de la réduction des risques et des dommages en milieux festifs en 2019. En raison de la présence, parfois, d'un même gestionnaire pour plusieurs structures ou de l'appartenance de certaines structures à un même groupe, les questionnaires ont été finalement transmis à 44 structures (ou regroupement de structures).

Diagramme 3 : Récapitulatif de l'étude réduction des risques et des dommages en milieux festifs en Grand Est en 2019



Les structures contactées étaient :

- Des associations le plus souvent gestionnaires d'un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ou d'un Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers des drogues (CAARUD) ou travaillant dans le domaine de l'addictologie ;
- Des CSAPA ;
- Des CAARUD ;
- Des universités et notamment les Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) ;
- D'autres structures/associations (comme par exemple des associations de bénévoles d'anciens consommateurs) identifiées par les acteurs lors des entretiens comme effectuant de la RdRD en milieux festifs.

Concernant le questionnaire général, 28 structures (63,6 % des 44 structures ciblées) ont complété le premier questionnaire. Une relance téléphonique a été réalisée pour les 16 structures n'ayant pas complété le questionnaire. Lors de cette relance téléphonique, il leur a été demandé s'ils faisaient de la RdRD en milieux festifs en 2019. Trois structures ont répondu avoir réalisé des actions de RdRD en milieux festifs en 2019 mais n'ont pas rempli les questionnaires « général » et « fiche action ». Trois autres n'ont pas confirmé cette information et les dernières (10 structures) ont affirmé ne pas faire de RdRD en milieux festifs.



Parmi les 13 structures (29,5 % des 44 structures / regroupement de structures contactées) ayant indiqué avoir réalisé de la réduction des risques des dommages en milieux festifs en 2019 dans le questionnaire général, 12 ont complété au moins une fiche action.

Sur l'année 2019, 140 actions ont été déclarées par les acteurs (dont dix pour une structure n'ayant complété aucune fiche action). Au total, 85 fiches actions (60,7 % sur les 140 actions déclarées pour l'année 2019) ont été remplies par 12 acteurs réalisant de la RdRD en milieux festifs. Certains acteurs, ont complété une seule fiche action pour l'ensemble des actions réalisées car les modalités d'interventions de celles-ci étaient sensiblement identiques. Parmi les 85 actions, dix correspondaient à de la distribution de colis et ont été traitées comme une modalité d'intervention distincte des autres actions.

Les colis

Lorsque les structures ne peuvent pas intervenir en milieux festifs, elles distribuent ou livrent des colis aux organisateurs de soirées et fêtes. Ils contiennent du matériel de RdRD et leur distribution est souvent accompagnée d'un ensemble de messages délivrés par la structure.

Dans le questionnaire, une structure a considéré la distribution de colis comme une action et a donc rempli dix fiches action avec la mention « livraison/distribution de colis ». Selon la pertinence, ces fiches actions ont été comptées ou non dans les effectifs des résultats. Les analyses ont donc été réalisées parfois sur 85 actions ou 75 actions. Les modalités « avec colis » ou « sans colis » ont été précisées en dessous de chaque graphique ou tableau.

II. Définir la réduction des risques et des dommages en Grand Est : ce qu'en disent les acteurs de la RdRD

Un des objectifs lors des entretiens était de connaître les représentations des opérateurs de la RdRD en milieux festifs. Le développement suivant vise rendre compte de leur point de vue quant à la définition de la RdRD en milieux festifs. Trois façons de la définir ont notamment été mises en évidence : une définition par ses objectifs, par le type de public ciblé et enfin par comparaison à l'intervention en structure.

1. Les objectifs de la RdRD en milieux festifs

Intervenir en milieux festifs fait suite avant tout à la mission principale des structures qui pratiquent la réduction des risques et des dommages : celle d'accompagner la consommation et de permettre à l'utilisateur de consommer en sécurité. Mener des interventions de RdRD dans un environnement qui présente des risques s'inscrit donc dans les missions générales des structures, en particulier des CAARUD.

Le premier objectif de la RdRD en milieux festifs est conforme à l'objectif des CAARUD « **d'aller vers** » et d'aller à la rencontre des usagers. Intervenir en milieux festifs permet d'accéder à un autre public qui ne se rend pas dans les CAARUD. Des responsables de

structure n'hésitent pas à mentionner l'utilité de ces interventions pour amener certains usagers vers un suivi en structure, bien que ce ne soit pas l'objectif premier.

« On se rend compte qu'on fait de belles orientations vers les CSAPA suite au festif parce qu'il y a des gens qui ont d'autres problèmes et d'autres problématiques »

(Entretien 6)

Définition

L'aller vers est une démarche qui permet de rencontrer sans conditions préalables les personnes, là où elles sont, et là où elles en sont, que ce soit à pieds, en voiture, en camion, etc.

2. Le public festif

LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC QUI FREQUENTE LES MILIEUX FESTIFS

Selon les structures, le public rencontré en milieux festifs est souvent un public jeune et qui rajeunit.

« On est loin du cliché maintenant du punk à chien quarantenaire devant les enceintes. Il y en a mais la majorité [...] va être... même très jeune... ça peut être du 14 – 18 selon les lieux. »

(Entretien 2)

« On voit de plus en plus de mineurs dans les scènes électro-alternatives »

(Entretien 7)

Suivant les déclarations des répondants, les profils du public varient selon les scènes festives mais, qu'elles soient légales ou illégales, l'ensemble des entretiens s'accorde sur la jeunesse du public festif bien qu'il y ait des profils plus âgés allant parfois jusqu'à 60 ans.

Le milieu festif est présenté comme un lieu d'expérimentation et de découverte. L'expérimentation se situe au niveau de la nouveauté des produits, de leur association ou des façons de les consommer. Cependant les participants expliquent que même s'il y a des expérimentations, le public festif ne serait pas un public de « *primo-consommateurs* » (Entretien 7). Les fêtards testeraient de nouveaux produits ou expérimenteraient pour la première fois mais ce ne serait souvent pas leur première exposition. « *C'est un public qui a déjà vu* » (Entretien 2).

La dernière caractéristique qui a été évoquée dans les entretiens est celle d'une consommation occasionnelle. Selon les témoignages, la plupart des personnes allant en milieux festifs ne se reconnaîtraient pas comme « toxicomanes ».

« C'est beaucoup de personnes qui ne sont pas dans une dépendance »

(Entretien 5)



« Ils [ne] se reconnaissent pas comme des toxicos. Ce sont souvent des personnes très bien insérées. »

(Entretien 1)

LA SPECIFICITE DE L'ENVIRONNEMENT FESTIF

Intervenir en milieux festifs a pour principal enjeu de tenir compte de l'environnement festif dans les modalités de l'intervention. Les structures insistent sur le fait qu'ils se trouvent dans une ambiance festive, d'amusement et de détente. Le contexte festif impacte à la fois les consommations qui seraient plus expérimentales et « exagérées » (Entretien 6) et l'intervention qui, tout en tenant compte de l'ambiance et l'amusement de son public, doit informer pour limiter les risques.

Les milieux festifs sont un lieu de poly-consommation et de consommations « plus exagérées » (Entretien 6). Lors d'un entretien, le responsable de la structure explique que, souvent, comme ce public n'est pas dans une consommation quotidienne, il penserait moins aux risques. « Une population qui prend des risques et qui [ne] pense pas prendre de risques » (Entretien 6). C'est un environnement qui concentrerait à la fois des risques importants et une consommation amplifiée.

3. L'intervention en milieux festifs comparée à l'intervention en structure

Si l'ensemble des structures fait la différence entre agir en structure et agir en milieux festifs, le degré de différence est variable.

La première différence est associée à l'espace-temps. L'intervention en milieux festifs, comme déjà précisé et comme son nom l'indique, s'inscrit dans un moment de fête. Ce moment convivial et d'amusement est nommé le « moment T » par une des structures. En effet, l'intervention a lieu au moment de la consommation. Les structures expliquent que les conseils ont une dimension très pratique et à appliquer immédiatement. La disponibilité des intervenants est différente. Ils diffuseraient des messages en rapport avec le moment et les questions ou pratiques immédiates de l'usager. C'est de « l'action réaction » (Entretien 3), contrairement à l'intervention en structure où ils réaliseraient un suivi, accompagnement et des entretiens sur la durée, répondraient à une demande sur le long terme. Cependant une structure explique que selon elle, il ne faudrait pas faire de différence, même s'il faut prendre en compte le contexte, l'intervenant et « l'art de la conversation de réduction des risques » (Entretien 4) devraient permettre de parler des sujets et risques du quotidien, hors festif.

« Si on focalise juste sur les risques pris dans la fête, moi je trouve qu'on loupe quelque chose »

(Entretien 4)

Bien que peu cité, une structure attire l'attention sur le fait que pour l'intervention en structure, c'est l'usager qui se rend sur place et il est donc hors de son espace de vie quotidien. En milieux festifs, c'est l'inverse puisque c'est la structure qui se déplacerait et s'intégrerait dans l'environnement de vie de l'usager. Les modalités d'intervention devraient donc de fait être adaptées à l'espace investi par la structure.

Comme dit précédemment, le type de public et la consommation de produits diffèreraient également de l'intervention en structure.

III. Les acteurs de la RdRD

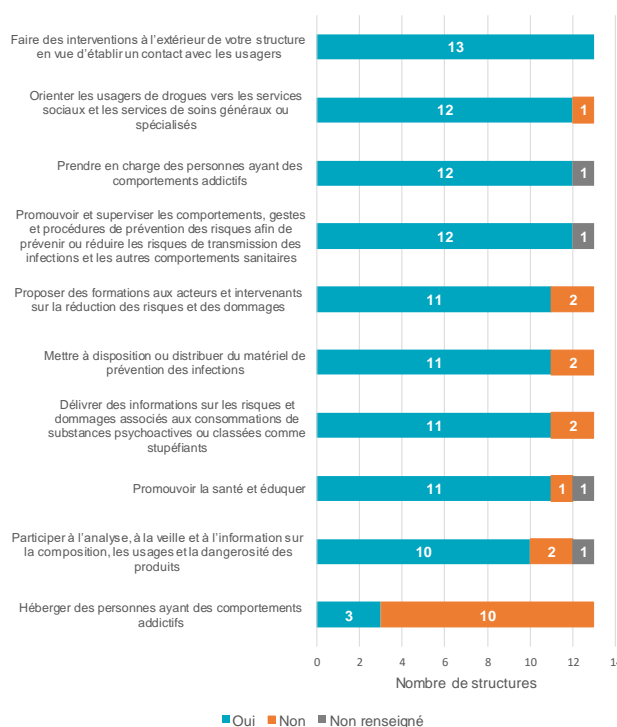
1. Les structures menant des actions de RdRD en milieux festifs

Les 13 structures répondantes ayant effectué de la réduction des risques et des dommages en milieux festifs sont :

- Des associations, associations le plus souvent gestionnaire de CAARUD / CSAPA (6 structures) répondantes pour l'ensemble de ces structures ;
- Des CAARUD (5 structures) ;
- Des CSAPA (2 structures).

Les missions de ces structures sont sensiblement identiques, la plus commune étant « l'aller vers » l'utilisateur (13 structures) (cf. graphique 1). D'autres missions ont été citées telles que la coordination du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) et du Système d'identification national des toxiques et substances (SINTES) (1 fois), l'analyse de produits dans une logique de RdRD (1 fois).

Graphique 1 : Missions des acteurs ayant effectué des missions de réduction des risques et des dommages en milieux festifs (RdRD MF) en 2019 en Grand Est



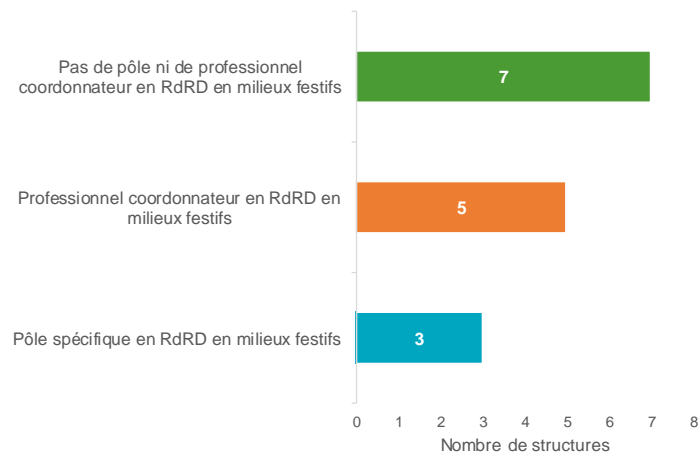
Effectif total : 13 structures

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est



Un peu plus de la moitié des structures (sept structures) intervenant en RdRD en milieux festifs n'a pas de pôle ni de professionnel coordonnateur en RdRD en milieux festifs. Cinq des acteurs ont quant à eux un professionnel coordonnateur et trois acteurs ont un pôle spécifique dans leur structure en RdRD en milieux festifs. Ces trois structures ayant un pôle spécifique ont également un professionnel coordonnateur RdRD en milieux festifs

Graphique 2 : Organisation des acteurs en Grand Est en réduction des risques et des dommages en milieux festifs en 2019



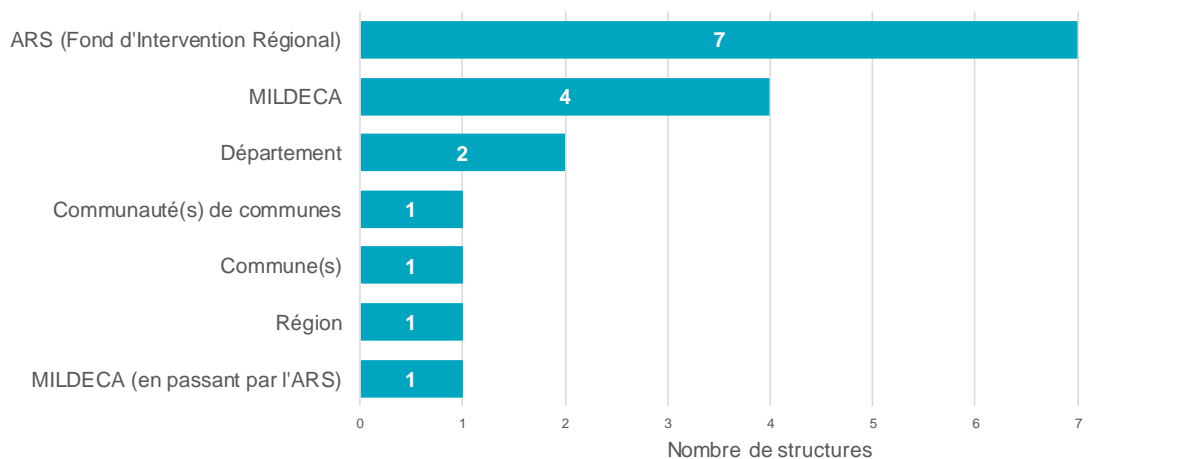
Effectif total : 13 structures (plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Les questions concernant le montant des financements des structures ont été renseignées par un peu plus de la moitié des structures (7 structures). Ainsi, pour les répondants, en 2019, le montant perçu pour intervenir en réduction des risques et des dommages en milieux festifs allait de 0 € à 31 000 € avec une moyenne de 10 160 €. La part de financement de RdRD en milieux festifs allait de 0 à 90 % parmi les financements de réduction des risques et des dommages pour la structure.

En 2019, les financeurs principaux étaient l'ARS notamment *via* le Fonds d'intervention régional (FIR) (7 structures – 53,8 %), puis la MILDECA pour 4 structures (30,8 %)

Graphique 3 : Financeurs des structures intervenant en réduction des risques et des dommages en milieux festifs en Grand Est en 2019



Effectif total : 13 structures (plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Les structures étaient également financées *via* l'ONDAM (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) (2 structures) ; mais aussi par l'ARS (hors FIR) pour une structure. Une structure informe avoir été financée par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) en 2019.

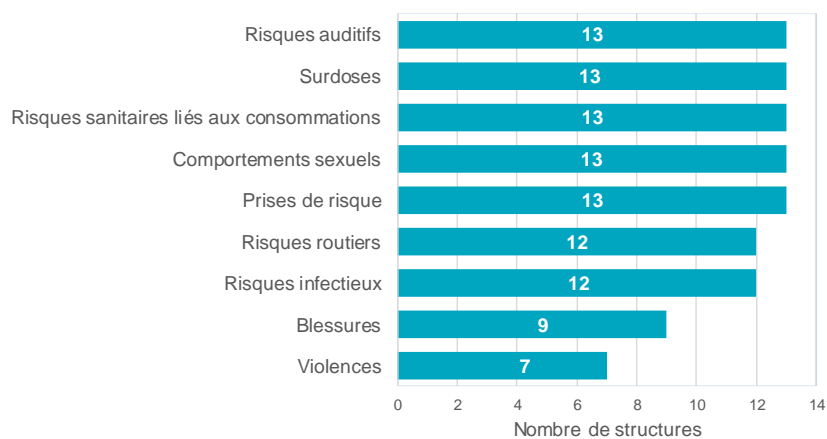
Concernant les équivalents temps plein (ETP) des personnels (renseignés pour 10 structures), les professionnels de ces structures dédient en moyenne 35 % de leur temps à la RdRD en milieux festifs et cela va de 0,1 à 6,0 ETP en 2019 avec une moyenne de 2,2 ETP par structure.

Les bénévoles (présents dans neuf structures) dédient leur temps à la RdRD en milieux festifs à hauteur de 24 % (de 0,1 à 4,0 ETP) avec une moyenne de 1,7 ETP par structure.

Les structures qui sont intervenues en 2019 en RdRD en milieux festifs sont toutes intervenues sur les risques auditifs, les risques de surdoses, les risques sanitaires liés aux consommations, les comportements sexuels, les prises de risques (13 structures). Les risques de blessures et de violences sont un peu moins ciblés bien que plus de la moitié des structures intervient sur ces risques (respectivement neuf structures et sept structures).



Graphique 4 : Risques sur lesquels les structures sont intervenues en réduction des risques et des dommages en milieu festifs en Grand Est en 2019



Effectif total : 13 structures

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

2. Les collaborations et partenariats

LES TYPES DE PARTENAIRES ET PARTENARIATS

Parmi les structures réalisant des actions de RdRD en milieux festifs, sept sur 13 répondent avoir eu des partenaires en 2019. Le nombre de partenaires par structure varie entre un et sept. Toutefois seules deux structures citent plus de deux partenaires. D'après les réponses au questionnaire portant sur les fiches actions, ce sont 42 % des actions (36 actions) qui ont été menées en partenariat. Au total, 25 partenaires ont été cités ([Annexe 2](#)).

Tableau 1 : Type de partenaires sur le milieu festif en Grand Est en 2019

	Réponses sur le questionnaire général		Réponses sur le questionnaire fiches action	
	Structures		Actions	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Association festive et/ou culturelle	2	13 %	6	12 %
Association RdRD/Prévention	1	7 %	3	6 %
Autres	1	7 %	0	0 %
Autres structures médicales et/ou sociales	2	13 %	15	30 %
Collectif RdRD	1	7 %	11	22 %
Collectivité territoriale	2	13 %	1	2 %
Etudiants et jeunes	5	33 %	8	16 %
Structure CSAPA/CAARUD	1	7 %	6	12 %
Non-nommé	3	17 %	0	0 %
Total général	18	100 %	50	100%

Effectif total : 7 structures ayant répondu avoir des partenaires (18 partenaires déclarés, trois partenaires non-nommés), 36 actions (plusieurs partenaires pour certaines actions).

Les réponses données dans le questionnaire général concernent les partenaires avec lesquels les structures ont travaillé en 2019 pour des questions liées aux formations, aux méthodes d'intervention, aux pratiques professionnelles. A priori, elles ne concernent pas les partenariats mis en place pour les actions sur le milieu festif.

Lecture : « Sur le questionnaire général, les associations festives et/ou culturelles ont été citées par deux structures. D'après le questionnaire fiche action, six actions ont été réalisées en collaboration avec ce type de partenaire. »

Source : Questionnaire général et questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Les 18 partenariats cités dans le questionnaire général, pour l'année 2019, reposaient sur la coordination d'actions. L'échange sur les pratiques professionnelles, la mutualisation des moyens et les formations sont moins souvent citées, mais elles sont néanmoins très présentes dans les partenariats entre acteurs de la RdRD en milieux festifs. La méthode qualitative a permis d'avoir plus d'informations sur ces partenariats et leurs enjeux. Trois types de partenaires sont distingués : les structures de RdRD en milieux festifs, les organisateurs de soirées et les autres partenaires (financeurs, autres intervenants du milieu festif, école, etc.).



Tableau 2 : Raisons des partenariats entre organismes dans le domaine de la RdRD en milieux festifs, en Grand Est en 2019

	Oui	Non
Echange sur les pratiques professionnelles	7	11
Coordination d'actions	15	3
Mutualisation des moyens	9	9
Formations	6	12

Effectif total : 18 partenaires cités par les 7 structures ayant répondu « Oui » à la question « Avez-vous des partenaires ? »

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

LES COLLABORATIONS INTER-STRUCTURES : ECHANGER ET PARTAGER

Sur la région Grand Est, plusieurs dispositifs de RdRD en milieux festifs ont été cités par les acteurs (cf. tableau 3 ci-dessous). Il s'agit de partenariats entre les structures afin, le plus souvent, de mutualiser les moyens techniques et humains. En 2019, une vingtaine d'actions renseignées dans le questionnaire « Fiche action » ont été réalisées avec une structure CSAPA/CAARUD, une association de RdRD ou un collectif de RdRD (cf. tableau 1).

Tableau 3 : Dispositifs de RdRD en milieux festifs existant sur le Grand Est

<p>Prev'en Teuf</p>	<p>Les acteurs de Prev'en Teuf se définissent comme « une équipe mobile d'intervention en milieu festif ». C'est un dispositif du CAARUD géré par Argile à Mulhouse. Il a été initié par l'ARS de l'ancienne région Alsace en 2014. Argile en est le coordinateur et, le Planning familial 68 ainsi que le CSAPA Le Cap en sont les collaborateurs. Le but principal de ce dispositif est de réaliser des interventions en milieux festifs en partageant les professionnels des structures associées au projet.</p>
<p>Katiminuit</p>	<p>Ce collectif se définit comme une équipe de réduction des risques et de prévention en milieu festif. Il propose des interventions sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, surtout sur des gros événements comme la fête de la musique. Les partenaires sont : la Maison des Ados Strasbourg, Alcool Assistance, l'Association de lutte contre les toxicomanies (ALT), Santé publique France, Entraide le Relais, le CIRDD, le Conseil départemental (CD) et l'Eurométropole de Strasbourg. Un volet formation est prévu dans ce collectif. La collaboration repose sur les apports d'expertise des différents membres. Ils partagent leurs connaissances, attitudes et réflexions.</p>
<p>Rave On Free</p>	<p>Les membres de ce dispositif se définissent comme « un groupe de coopération de réduction des risques en <i>Free party</i> ». Il est déployé essentiellement en Alsace et Franche-Comté. C'est donc un dispositif transrégional qui mobilise l'association Ithaque, le Collectif Ensemble Limitons les Risques (CELR) et le dispositif Prev'en Teuf 68. Leur but est d'intervenir en milieu festif en mutualisant leurs moyens (bénévoles, équipes) afin par exemple de « couvrir une plage horaire plus importante » (Entretien 2). Il s'agit pour le moment d'un collectif informel qui travaille plutôt sur le côté <i>free party</i>. Ils mènent des actions sur la formation des <i>sounds systems</i> dans le but d'amener ces organisateurs vers l'autogestion en matériel. L'objectif n'est pas l'harmonisation des pratiques mais d'échanger autour de celles-ci et de s'organiser notamment pour être présent sur les gros événements. Ce collectif permet aussi un système de relai. Si un des membres ne peut pas se rendre sur une fête, ils donnent le contact à leurs collègues pour qu'ils puissent intervenir.</p>

Les informations données dans ce tableau s'appuient sur les entretiens réalisés avec les acteurs de la RdRD en milieux festifs en Grand Est et ont été complétés par des éléments disponibles sur les sites internet des dispositifs.



Hormis les dispositifs cités précédemment, les structures semblent ne pas entretenir de partenariat officiel entre elles. Pourtant, certaines déclarent collaborer pour échanger sur leurs pratiques, échanger des informations ou mutualiser leurs moyens. Cependant, s'ils ne refuseraient pas la collaboration, le partenariat inter-structure ne semble pas être le plus important dans leurs pratiques quotidiennes.

« Il y a rien de posé »

(Entretien 2)

« Une collègue a été sur du festif avec le CAARUD de [département du CAARUD]... pour voir comment ça se passe »

(Entretien 5)

« Normalement maintenant s'ils ont une sollicitation ils sont censés renvoyer vers nous »

(Entretien 5)

CONSTRUIRE ET ENTREtenir SON RESEAU AVEC LES ORGANISATEURS DE SOIREES

Sur les 85 actions déclarées par les structures, 67 % ont été organisées par un « organisateur privé », un *sound system* ou une association festive et/ou culturelle.

Tableau 4 : Type d'organismes de soirées sur les actions réalisées en Grand Est en 2019

	Nombre	Pourcentage
Organisateur privé	21	25 %
Sound System	18	21 %
Association festive et/ou culturelle	18	21 %
Collectivités territoriales	8	9 %
Etudiants et jeunes	6	7 %
Association (non précisée)	5	6 %
Entreprise	2	2 %
Collectif	1	1 %
Structure CSAPA/CAARUD	1	1 %
Autres	1	1 %
Non-renseigné	4	5 %
Total général	85	100 %

Effectif total : 85 actions (avec colis)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Lors des entretiens, les partenaires mis en avant étaient les organisateurs de soirées. La relation et l'entretien du réseau avec ces acteurs sont présentés comme un enjeu décisif dans les possibilités de réaliser des actions de RdRD en milieux festifs. « Ce sont eux qui font la demande » (Entretien 7). Sur toutes les actions menées en milieux festifs en 2019, 46 % des organisateurs de soirées cités étaient des *sound systems* ou des organisateurs privés. D'après les informations issues des entretiens, ce sont ces organisateurs qui contactent directement les structures *via* leur page facebook, leur site internet ou en venant à la structure.

« Je sais que *via* Facebook, il y a deux ans on avait envoyé des messages en présentant notre équipe, en disant ce qu'on faisait à des organisateurs qu'on avait trouvés *via* les réseaux sociaux. Il y en a certains ça a pris, d'autres ça n'a pas pris mais en tout cas c'est ce qui nous a permis parfois d'intervenir sur les teufs »

(Entretien 3)

Les structures qui ont témoigné expliquent que c'est un réseau qui nécessite d'être travaillé et entretenu afin d'être au courant des fêtes et de pouvoir proposer des interventions. En comparant des structures qui font de la RdRD depuis longtemps sur le territoire, avec des structures pour lesquelles les interventions en milieux festifs sont récentes, on remarque que les premières vont réaliser plus d'actions que les deuxièmes. L'une des explications serait l'identification de la structure comme étant porteuse de ce type de projet mais aussi la confiance que la structure doit construire avec les organisateurs de soirées.

« Dans [nom du département] c'est facile parce qu'on est connu [...]. Dans [nom du département] on fait un travail de prospection pour l'instant en expliquant le CAARUD c'est ça »

(Entretien 6)



DEVELOPPER ET DIFFUSER LES PRATIQUES DE RdRD AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

Plusieurs autres partenaires ont été cités. Ils n'interviennent pas directement en RdRD en milieux festifs mais participent à l'existence des interventions. L'ARS Grand Est a été citée plusieurs fois lors des entretiens. Elle est identifiée d'abord comme financeur de la mission de RdRD en milieux festifs mais aussi comme initiatrice de projet, comme c'est le cas pour le dispositif Prév'en Teuf. Les opérateurs de la RdRD en milieux festifs doivent aussi coopérer avec les autres intervenants du milieu festif comme les forces de l'ordre ou les services de soin et de prévention d'urgence. Par exemple, l'une des structures a formé la protection civile à la réduction des risques en milieux festifs. Concernant les forces de l'ordre, les participants expliquent que, comme ils sont dans le cadre de leur mission, ils ne rencontrent pas de grande difficulté. Cependant, ils doivent parfois expliquer ou justifier leurs missions. Cela montre qu'une meilleure connaissance de la RdRD et de ses objectifs faciliterait les interventions. Par ailleurs, une structure a un partenariat avec une école du domaine social dans le but de former les élèves à la RdRD afin qu'ils puissent intervenir en tant que bénévoles sur les fêtes.

D'autres partenaires ne se trouvent pas dans la région. En effet, deux structures mentionnent des collaborations avec la Belgique. Cependant, la collaboration transfrontalière avec d'autres pays limitrophes semble susciter davantage de questions. Un responsable de structure remarque que « ça poserait la question de la formation à la réglementation, de la formation de la langue » (Entretien 4). Il met également en avant le manque de personnel pour pouvoir assurer ce type d'intervention en dehors du périmètre sur lequel la structure intervient déjà.

Les entretiens permettent également de distinguer des partenariats avec les régions limitrophes. Celles-ci s'inscrivent généralement dans la poursuite de partenariats antérieurs en place avec les anciennes régions. Les structures continuent d'échanger et de collaborer entre-elles. Le dispositif Rave on free est un exemple de cette collaboration transrégionale. Les personnes interrogées en entretien justifient ces partenariats notamment par les caractéristiques des territoires. Selon une des structures, les anciennes régions seraient plus homogènes en termes de population et de pratiques festives. Aussi, elles expliquent que la distance entre certains départements du Grand Est est plus grande que celle qui sépare les départements limitrophes de la région d'à côté, et que cela rendrait plus pertinent le fait de collaborer avec une autre région que certains départements du Grand Est. En résumé, l'intérêt de collaborations transrégionales pourraient se justifier par une proximité et homogénéité géographiques.

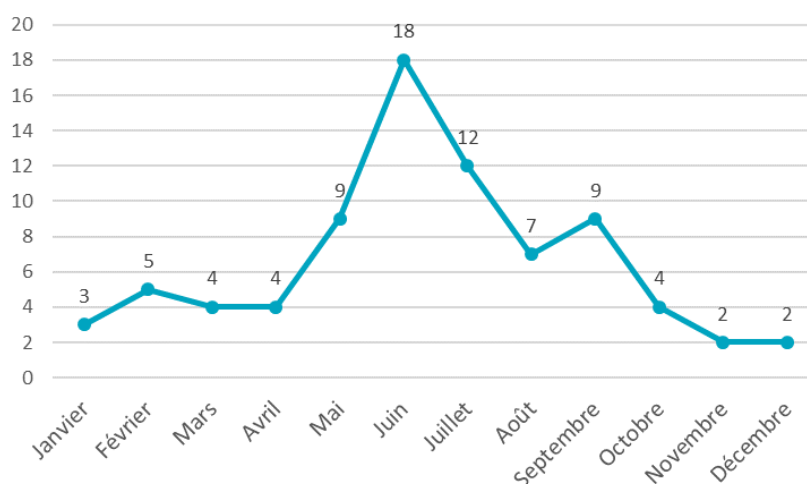
IV. Les modalités d'interventions

1. Temps et lieux d'intervention

MOMENT DE L'INTERVENTION

D'après les réponses au questionnaire « Fiche action », en 2019, 47 % des interventions de RdRD en milieux festifs se concentraient sur les mois de juin (18 actions), juillet (12 actions) et août (sept actions). Parmi ces actions estivales, deux se sont déroulées sur un mois entier et une sur deux mois.

Graphique 5 : Nombre d'actions selon le mois de début de l'intervention en Grand Est en 2019

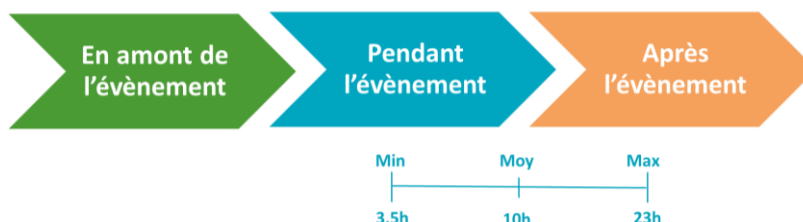


Effectif total : 79 actions (cinq ont lieu toute l'année ; une non-réponse)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Les interventions en milieux festifs ont lieu à différents moments : pendant l'évènement, en amont de l'évènement et après l'évènement (cf. diagramme 4). Ainsi, les interventions de 2019 ont duré en moyenne dix heures. L'action la plus courte a duré 3,5 heures et la plus longue 23 heures.

Diagramme 4 : Moments d'une intervention de RdRD en milieux festifs



Effectif total : 75 actions (sans les colis)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Un peu plus de quatre interventions sur cinq (83 %) ont commencé en amont de l'évènement. Ce temps est utilisé par les structures pour élaborer, avec l'organisateur, l'intervention qu'ils vont réaliser. Il permet de comprendre le type de manifestation, d'expliquer à l'organisateur leurs méthodes, de repérer les lieux, de choisir le placement optimal sur les lieux de la fête, etc. Pour les gros évènements, le temps de préparation peut comprendre aussi la formation des bénévoles.

« Tout dépend de la discussion avec l'organisateur en amont. »

(Entretien 4)

« On s'arrange toujours pour voir les endroits avant. »

(Entretien 6)



Ensuite, le moment clé de l'intervention est le « pendant la fête » durant lequel toutes les structures sont intervenues. Ce « pendant » dépend des scènes festives sur laquelle la structure va intervenir. En festival par exemple, généralement cela correspond aux horaires d'ouverture. Sur les milieux festifs illégaux, les intervenants reçoivent parfois les informations tardivement et l'action peut commencer seulement à 22h. « L'idéal c'est de couvrir un maximum de temps d'intervention » (Entretien 2). Cependant, les intervenants doivent aussi tenir compte du moment où le message de RdRD passe le mieux. Une structure explique que le travail est « le plus efficient » entre 22h et 3h du matin, ensuite les produits ont trop d'emprise, ce qui limite la bonne réception des messages. Dans leur cas, les intervenants mettent souvent fin à leur action vers 1h du matin, quand ils estiment que le discours n'a plus d'impact. L'« après évènement » est aussi un enjeu important car le moment des problématiques post-consommation (déshydratation, fatigue, déprime, etc.) et semble être un moment d'intervention demandé par les organisateurs de soirées. Or, seulement 45 % des actions menées en 2019 comprenaient l'après évènement (34 actions). Parmi celles-ci, 60 % ont été réalisées en *Free party* ou *Rave Party* ([Annexe 1a](#)).

« Le problème c'est qu'ils étaient surpris parce que le lendemain, des fois justement c'est des périodes où ils sont pas bien et nous on n'était plus là. [...] C'est parce que par exemple pour l'ecstasy il y a la descente. Dès que le produit n'agit plus il y a la descente et toute la déprime derrière, avec la déshydratation, etc. »

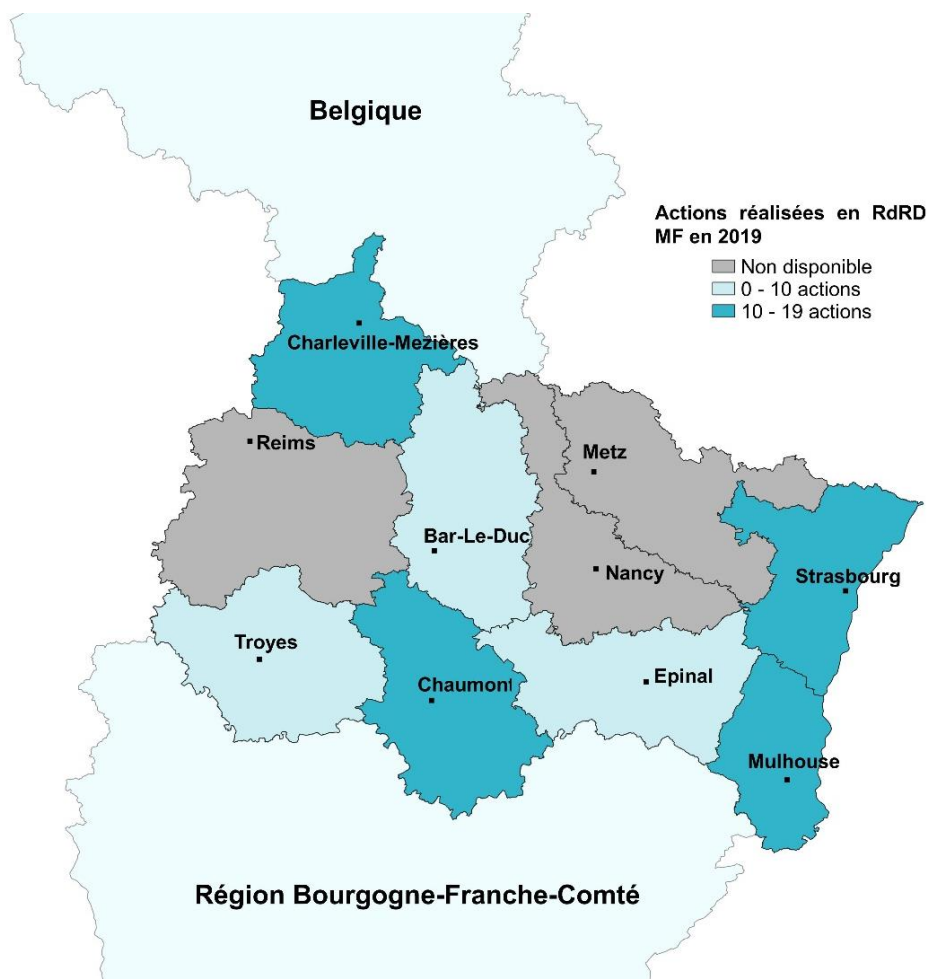
(Entretien 5)

LIEU DE L'INTERVENTION ET TYPE D'EVENEMENT

Chaque structure se limite à un périmètre d'intervention, la plupart du temps il s'agit de son département, sauf pour les cas des actions hors région Grand Est. En 2019, les actions menées renseignées l'étaient principalement dans 4 départements : Haut-Rhin (19 actions), Bas-Rhin (18 actions), la Haute-Marne (15 actions) et les Ardennes (14 actions) ([Annexe 1e](#)). Les actions sur ces départements représentent 60 % des actions totales menées¹. Pour désigner le lieu de l'action, les anciennes régions ont aussi été utilisées. Cinq actions ont été réalisées en Alsace (quatre actions) ou en Lorraine (une action).

¹ Le pourcentage a été calculé sur un effectif de 87 réponses car une structure a noté plusieurs lieux pour une fiche action.

Carte 1 : Nombre d'actions menées et renseignées en 2019 en Grand Est selon le département



Effectif total : 87 actions (dont 10 actions correspondaient à un autre territoire que les 10 départements du Grand Est). Cette carte a été réalisée à partir des données issues du questionnaire « Fiche Action ». Ainsi, le non disponible sur certains départements signifie que le nombre d'actions réalisées en 2019 est inconnue.

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Point de vigilance

Un point de vigilance est à prendre en compte pour l'interprétation de ces résultats. Les départements en gris sur la carte, dont les données ne sont pas disponibles, ont fait l'objet d'interventions de RdRD en milieux festifs puisque les structures l'ont confirmé durant les échanges, même si aucune fiche action n'a été renseignée. Au moins une structure réalise ce type d'actions par département. A ce stade, les pratiques de RdRD sur ces territoires ne peuvent pas être analysées. Des hypothèses peuvent néanmoins être proposées. D'après les informations obtenues lors des entretiens, la différence de nombre d'actions entre les départements pourrait tenir à l'ancienneté et à l'ancrage sur le territoire des acteurs de la RdRD (identification de la structure, connaissance des organisateurs, confiance, etc.). Cependant, cela pourrait être aussi en relation avec une demande plus forte sur certains territoires.





En dehors du Grand Est, trois actions ont été menées en territoire transrégional (dans le Doubs, Haute Saône et Territoire de Belfort) et deux ont été menées en Belgique.

Toutes les structures ne sont pas intervenues sur tous les types d'évènements. En 2019, certaines se sont concentrées plutôt sur des fêtes illégales (ce sont des fêtes non déclarées ou des fêtes déclarées mais non autorisées auprès des autorités compétentes comme la préfecture) quand d'autres sont intervenues sur des fêtes légales (fêtes déclarées et autorisées). Néanmoins le plus souvent les structures sont intervenues sur ces deux catégories. Au questionnaire général, les structures ont déclaré quasiment toutes intervenir sur les festivals quand, au contraire, seulement sept ont déclaré intervenir en *free party* et huit en *rave party* (cf. tableau 5). Le questionnaire « Fiche action » permet de confirmer ces résultats : En 2019, 33 % des actions ont été réalisées en festival (cf. graphique 6).

Tableau 5 : Evènements festifs sur lesquels les structures sont intervenues en RdRD en Grand Est en 2019

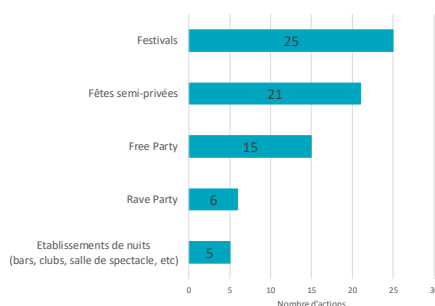
	Nombre de structures étant intervenues	Nombre de structures n'étant pas intervenues	Non renseigné
Festival	11	1	1
Fêtes semi-privées	10	1	2
Rave Party	8	1	4
Concert	8	2	3
Free party	7	1	5
Fête sur la voie publique	6	3	4
Teknival	4	3	6
Etablissements de nuits (clubs, bars, salles de spectacles, etc)	2	3	8
Squat	1	3	9
Autre : Accompagnement des organisateurs de manifestations festives	1	0	non concerné
Autres : Gala UTT / soirées étudiantes / soirées afterwork / forum vie campus Troyes	4	0	non concerné

Effectif total : 13 structures (plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

En 2019, les évènements qui ont le plus profité des interventions de RdRD sont les festivals et les fêtes semi-privées. Au contraire, les *rave party* et les établissements de nuits ont fait l'objet de peu d'interventions en 2019. Connaître les raisons de ce faible nombre d'actions sur ces évènements pourrait être intéressant pour compléter cet état des lieux.

Graphique 6 : Nombre d'actions de RdRD menées selon l'espace festif en Grand Est en 2019



Effectif total : 85 actions (avec les colis)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Les différents espaces festifs

- **Free party (illégal)** : peut se dérouler dans des lieux divers (champs, forêt, hangar, etc.) avec éventuellement l'autorisation du propriétaire. Ces fêtes sont organisées le plus souvent sans demande d'autorisation préalable, mais depuis 2002, le contexte législatif impose de déclarer à la Préfecture les événements de plus de 500 personnes.
- **Rave party (illégal)** : soirée ayant lieu dans un endroit prévu pour recevoir du public (salle de spectacle, parc des expositions). L'entrée est systématiquement payante. Le lieu étant habilité à accueillir des soirées, c'est un moyen pour les organisateurs de soirées de ne pas avoir à faire de déclaration à la Préfecture.
- **Fêtes semi-privées** : organisées par des associations, des groupes informels. Il s'agit d'une alternative entre les raves officielles et les *free party*. Ces fêtes ont lieu dans des locaux privés ou publics loués à cet effet.
- **Les établissements de nuits** : ils proposent fréquemment des soirées dont la durée varie selon la licence dont dispose le gérant. L'entrée peut être gratuite ou payante. Ce sont des soirées très accessibles avec une programmation variée, le public s'y mélange davantage. Ces espaces constituent le principal espace festif accueillant les jeunes le week-end.
- **Les festivals (légaux)** : ce sont des événements officiels qui se déroulent sur plusieurs jours, avec un public varié. Allant d'une à plusieurs scènes, ils sont de tailles variables et proposent différents espaces (village associatif, camping, etc.) [5].

Lorsqu'ils interviennent, les organismes peuvent mener leur intervention sur différents lieux de la fête. En Grand Est en 2019, 53 % des actions ont été réalisées à la fois sur du In et sur du Off. Sur les 47 % restants, une structure a réalisé quatre actions uniquement à l'extérieur de la fête.

Définition

- **In** : intervention sur le lieu de la fête ;
- **Off** : intervention sur les installations extérieures de la fête comme les campings, les parkings, etc.

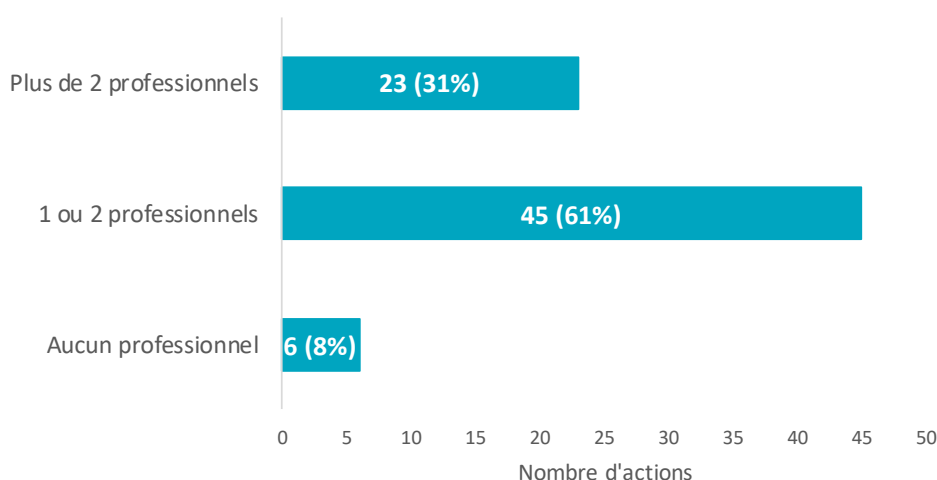


2. Intervenants sur les actions de RdRD en milieux festifs

LES PROFESSIONNELS

En 2019, en Grand Est, les actions de RdRD menées en milieux festifs se sont rarement faites sans professionnels. Seules six actions ont été réalisées sans professionnels et il s'agit d'une seule structure qui, en effet, fait appel uniquement à des bénévoles dans ses pratiques. En moyenne, ce sont 2,1 professionnels qui sont intervenus en milieux festifs et une seule action a eu un maximum de six professionnels.

Graphique 7 : Nombre d'actions de RdRD menées en milieux festifs selon le nombre de professionnels en Grand Est en 2019



Effectif total : 74 actions (sans les colis, une non réponse)

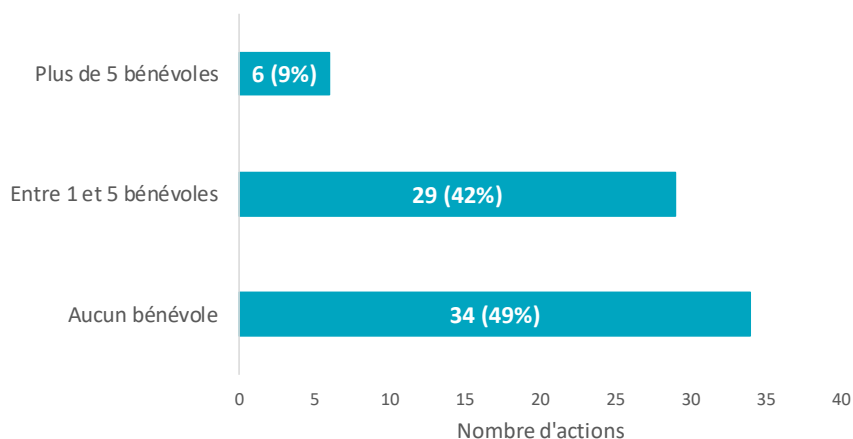
Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

LES BENEVOLES

La présence de bénévoles pour les actions de RdRD en milieux festifs est moins évidente. Sur les 13 structures faisant de la RdRD en milieux festifs, neuf ont dit travailler avec des bénévoles et huit structures sont intervenues en milieux festifs avec des bénévoles. Hormis la structure qui n'a fait intervenir que des bénévoles en milieux festifs, toutes les structures ont déclaré que leurs bénévoles sont accompagnés par un professionnel. Ils ont tous été formés par la structure avant l'intervention.

Au total, ce sont 51 % des actions qui ont mobilisé des bénévoles. Pour les actions qui n'ont pas été réalisées en présence de bénévoles cela correspond aux 34 actions de huit structures différentes. Cependant, sur ces huit structures, seules deux n'ont pas fait appel à des bénévoles car elles travaillent sans bénévoles dans leur structure.

Graphique 8 – Nombre d’actions de RdRD menées en milieux festifs selon le nombre de bénévoles en Grand Est en 2019



Effectif total : 74 actions (sans les colis, une non réponse)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

D'après les entretiens et les réponses aux questionnaires, les explications qui pourraient amener les structures à ne pas recourir au bénévolat seraient l'encadrement, la responsabilité et la formation que cela nécessite.

« T'as un bénévole avec toi, s'il dit, au dernier moment, j'y vais pas, eh bah tu n'honores pas ton engagement. [...]. Ça nécessite une équipe autour pour encadrer, pour former, pour accompagner. Des bénévoles tous seuls, lâchés sous [nom de la structure], dans la nature, c'est niet »

(Entretien 3)



Focus : le cas des usagers bénévoles

D'après le questionnaire « Fiche action », 5 structures sur les 12 ayant rempli les fiches actions font appel à des usagers bénévoles pour intervenir en milieux festifs.

Définition

Les usagers bénévoles sont des personnes qui consomment des produits psychoactifs, souvent pris en charge par la structure. Ces usagers souhaitent s'investir dans les actions de la structure, par exemple en étant bénévole sur les actions de RdRD en milieux festifs.

Il a été demandé à ces acteurs (quatre structures du questionnaire général) quelle était la plus-value d'avoir des usagers bénévoles lors des interventions de la RdRD en milieux festifs. Ainsi, d'après les acteurs faisant intervenir des usagers bénévoles sur des actions de RdRD en MF, les usagers bénévoles sont facilitateurs dans l'entrée en relation. En effet, certains font partie du *sound system* et donc cela permet de faire le lien entre structures et organisateurs de soirées (notamment illégal *Free party* et *Rave party*). Deux structures complètent « Ainsi, ils permettent de diffuser les bonnes pratiques quand la structure ne peut pas être présente » et « Ils ont une expérience permettant de repérer les situations à risques »². Les bénévoles, sont au préalable formés à l'intervention de RdRD en milieux festifs. Ainsi, si la structure ne peut pas être présente sur le lieu de la fête, l'utilisateur bénévole peut diffuser les messages de RdRD.

Cependant, lors des entretiens, les avis semblent plutôt controversés. Les usagers bénévoles pourraient parfois être considérés comme une contrainte sur le milieu festif, dû au fait de l'instabilité ou bien de la consommation sur le lieu de la fête pouvant ainsi empêcher la diffusion des messages de RdRD, car trop sous l'emprise de substances.

« Source d'ennuis, d'instabilité et de difficultés »

(Entretien 3)

« Je pense que ce serait possible [...] mais le problème c'est qu'ils disent oui c'est possible mais par contre nous on consomme. »

(Entretien 5)

Ainsi, la présence d'utilisateurs bénévoles lors d'intervention en milieux festifs semble être assez controversée par les structures, même si cela semble ajouter une plus-value dans les interventions en soirées illégales (Free ou Rave).

² Ces citations sont issues d'une question « champ libre » (réponse libre des répondants) posée dans le questionnaire général.

3. Méthodes et outils d'intervention

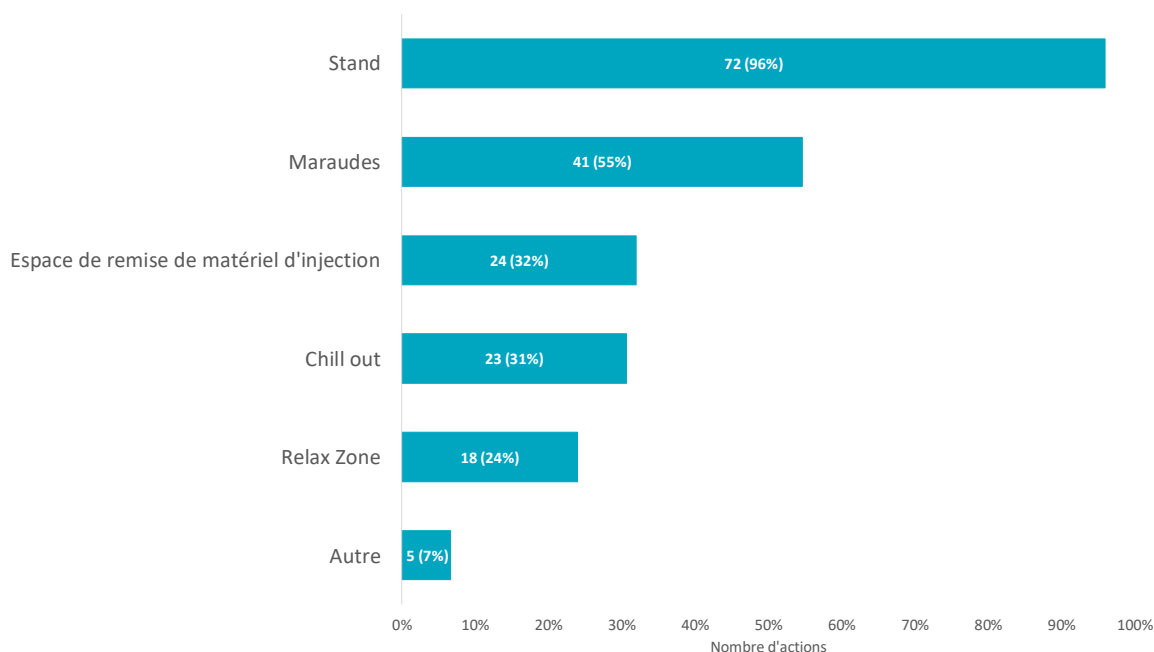
En fonction de la demande des organisateurs de soirées, les structures ne peuvent pas toujours intervenir sur un évènement festif. Néanmoins, les données recueillies grâce aux entretiens et aux questionnaires montrent qu'en cas de refus d'intervention les structures s'adaptent et cherchent des moyens de compensation. Cette partie aborde dans un premier temps les actions auxquelles peuvent participer les structures, puis dans un second temps comment elles font de la RdRD sans être présentes sur l'évènement.

LORSQUE LA STRUCTURE PEUT INTERVENIR

Les modes d'intervention

- **Stand** : Lieu ressource, le stand est le point d'ancrage de l'intervention. Il permet le repérage du dispositif par le public, l'accès libre aux documents de communication et outils de réduction des risques, et doit être attractif.
- **Maraudes (ou équipes mobiles)** : elles vont à la rencontre des publics, y compris à la périphérie des lieux de fêtes (campings, parkings, etc.).
- **Espace de remise de matériel d'injection** : souvent stigmatisés, les usagers qui consomment par voie intraveineuse peuvent hésiter à venir demander du matériel de façon visible. Ce mode opératoire permet des entretiens plus riches et un meilleur retour du matériel usagé.
- **Chill out** : en général sous tente, le « *chill out* » (littéralement traduisible par « se refroidir ») est un espace de détente et d'échanges au calme où il est possible de se reposer, de discuter.
- **Relax Zone** : lieu d'accueil des personnes en souffrance suite à la prise d'un produit psychotrope (« Bad trip », dégrisement, malaise, angoisse), elle doit être à l'écart du son de la fête et nécessite un espace et un équipement spécifique [5].

Les réponses au questionnaire « Fiche action » montrent qu'en 2019, les modalités d'intervention par structures étaient souvent les mêmes ou alors adaptées à la marge selon la scène festive. Le mode d'intervention le plus utilisé était le stand (96 % des actions). Seules deux structures n'utilisaient pas ce mode d'action : Elles sont intervenues uniquement avec des maraudes et l'une d'entre elles a mis en place une « relax-zone ».

Graphique 9 : Actions de RdRD menées en 2019 en Grand Est selon le mode d'intervention

Effectif total : 75 actions (sans les colis, plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Un stand et un autre mode d'intervention ont été mis en place pour 21 % à 51 % des actions. La maraude a été associée à un stand dans 51 % des actions et 32 % des actions avaient un stand et un espace de remise de matériel d'injection.

Tableau 6 : Actions de RdRD avec un stand en fonction des autres modalités d'intervention en 2019 en Grand Est

	Stand			
	Oui		Non	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Maraudes				
Oui	38	51 %	3	4 %
Non	34	45 %	0	0 %
Chill out				
Oui	23	31 %	0	0 %
Non	49	65 %	3	4 %
Relax zone				
Oui	16	21 %	2	21 %
Non	56	75 %	1	75 %
Espace de remise de matériel d'injection				
Oui	24	32 %	0	32 %
Non	48	64 %	3	64 %

Effectif total : 75 actions (sans les colis, plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Sur chaque évènement est distribué du matériel de RdRD. Il peut être en libre-service ou donné sur demande des fêtards. Ci-après, le tableau 7 montre le matériel proposé sur les actions. Pour chaque mode de distribution (libre-service, sur demande ou non distribué), le matériel est classé par ordre décroissant du nombre d'actions lors desquelles il a été distribué.

Le matériel de RdRD

Ci-dessous se trouve une présentation de certains matériels de RdRD délivrés lors d'intervention en RdRD en milieux festifs

- **Roule ta paille** : carnets de 10 feuilles collées entre elles et qui, individuellement, se roulent pour former des pailles destinées au sniff de produits psychoactifs.
- **Kit snif** : Kit à usage unique, destiné aux usagers de drogues par sniff.
- **Kit base** : Kit à usage personnel, destiné aux utilisateurs de crack par inhalation.
- **Kit d'injection** : Kit destiné aux usagers de drogues qui consomment par voie injectable.
- **Ethylomètre** : Mesure le taux d'alcool précis dans l'air expiré.
- **Sexokits** : kit comprenant préservatif masculin et féminin, lingette, modes d'emploi, lubrifiant.

Pour plus d'informations sur le matériel de RdRD : [liste des matériels de prévention pour les service de réduction des risques en 2020](#)

Tableau 7 : Mode de distribution du matériel de RdRD en fonction du nombre d'action en 2019 en Grand Est

En libre-service		Sur demande		Non distribué	
Matériel	Nombre d'actions	Matériel	Nombre d'actions	Matériel	Nombre d'actions
Préservatifs masculins	67	Seringues	50	TROD	65
Préservatifs féminins	65	Matériels de soin	46	Simulateurs d'alcoolémie	45
Lubrifiants	65	Eau	37	Sexokits	45
Supports d'information	63	Kits d'injection	35	Ethylomètres	24
Sérum physiologique	55	Kits base	33	Matériels de soin	18
Bouchons d'oreille	55	Papier aluminium	33	Kits d'injection	15
Roule-ta-paille	54	Kits snif	30	Seringues	14
Ethylotests	53	Ethylomètres	23	Papier aluminium	14
Nourriture	39	Ethylotests	19	Nourriture	13
Kits snif	29	Bouchons d'oreille	17	Réglettes alcool	12
Eau	29	Roule-ta-paille	17	Kits base	10
Réglettes alcool	28	Sérum physiologique	16	Kits snif	9
Kits base	24	Nourriture	14	Supports d'information	3
Papier aluminium	21	Réglettes alcool	12	Eau	2
Kits d'injection	18	Préservatifs masculins	6	Roule-ta-paille	2
Matériels de soin	4	Préservatifs féminins	5	Sérum physiologique	2
Seringues	3	Supports d'information	5	Préservatifs féminins	2
Sexokits	2	Simulateurs d'alcoolémie	5	Lubrifiants	2
Ethylomètres	2	Lubrifiants	1	Ethylotests	1
Simulateurs d'alcoolémie	1	TROD	1	Bouchons d'oreille	1
Test Rapide d'Orientation Diagnostic (TROD)	0	Sexokits	0	Préservatifs masculins	0

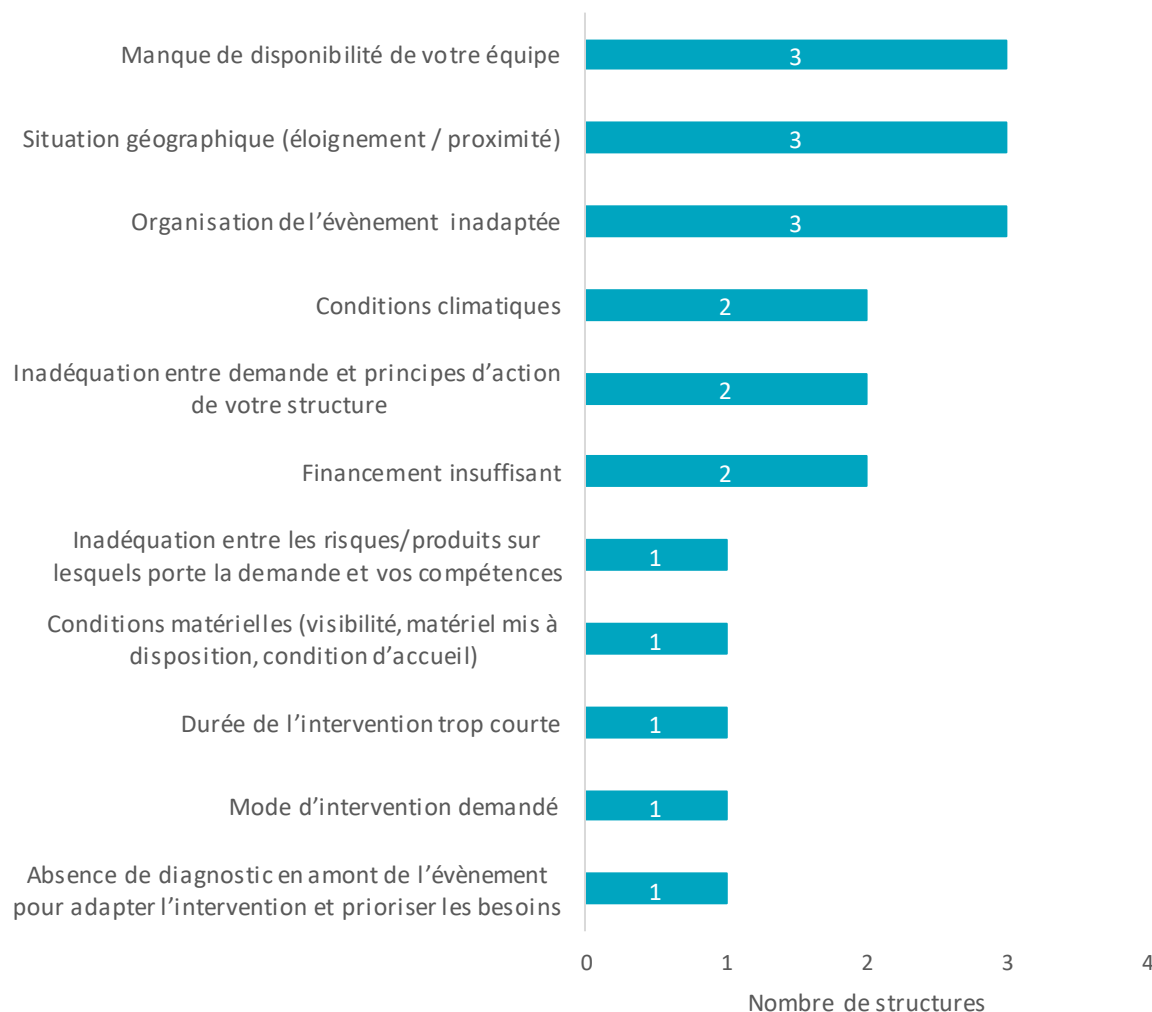
Effectif total : 75 actions (sans les colis, non-réponses entre 2 et 28 selon le matériel)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

LORSQUE LA STRUCTURE NE PEUT PAS INTERVENIR

Les échanges au cours des entretiens ont montré que les structures ne peuvent pas toujours intervenir en milieux festifs. En 2019, sept structures ont répondu avoir refusé au moins une fois d'intervenir en milieux festifs. Ces refus vont de une fois par an (deux structures) à 15 fois (une structure). Les trois premières raisons de ces refus ont été : le manque de disponibilité de l'équipe, la situation géographique de la fête, l'organisation de l'évènement jugée inadaptée.

Graphique 10 : Raisons du refus des structures d'intervenir en milieux festifs en Grand Est en 2019



Effectif total : 4 structures (Structures ayant répondu « Oui » à la question « Au cours de l'année 2019, Avez-vous refusé d'intervenir sur un évènement festif ? »)

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

En 2019, une des structures a considéré la distribution de colis comme une action de RdRD en milieux festifs et a rempli 10 fiches action avec la distribution ou livraison de colis. Parmi les sept structures qui ont répondu avoir déjà refusé des interventions, quatre d'entre elles ont donné des colis avec du matériel de RdRD ([Annexe 1b](#)). La distribution des colis a souvent été accompagné d'une formation ou d'un effort d'information auprès des personnes qui



recupèrent le colis (trois structures parmi les quatre structures répondantes). Certes ces actions ne sont pas des actions en milieux festifs, mais restent des actions pour le milieu festif.

Aussi, d'après les entretiens, l'année 2020 a été difficile pour réaliser des interventions. Durant la crise sanitaire liée au Covid-19, les colis ont donc été cités comme un moyen provisoire afin de poursuivre les actions de RdRD à destination des milieux festifs, notamment pendant les confinements afin d'éviter de saturer les hôpitaux en hospitalisations lié à une infection à la Covid-19, et/ou l'interdiction de réaliser des fêtes.

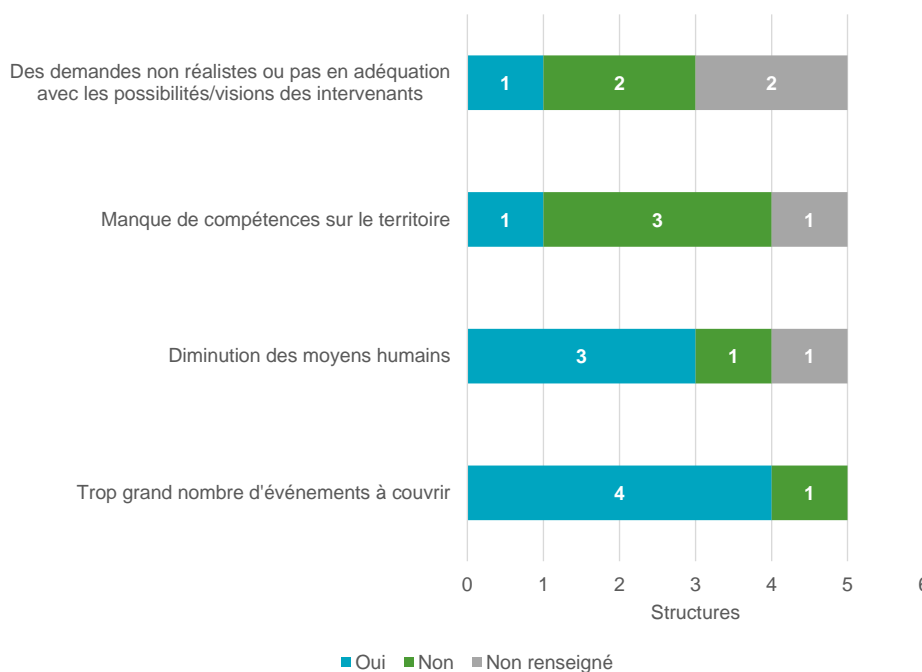
V. Perspectives pour le dispositif de RdRD en milieux festifs en Grand Est

1. Une offre en adéquation avec la demande ?

Dans le questionnaire général, la question « **Avez-vous le sentiment que sur votre territoire, l'offre d'intervention en RdRD en milieux festifs est en adéquation avec la demande ?** » a été posée aux 13 structures ayant effectuées des actions de RdRD en milieux festifs.

Ainsi, sept structures trouvent que l'offre est plutôt en adéquation avec la demande. En revanche, quatre structures trouvent que l'offre ne l'est pas. Les raisons principales évoquées sont une diminution des moyens humains pour trois structures, mais surtout un trop grand nombre d'évènements à couvrir pour les structures (quatre structures).

Graphique 12 : Raisons pour lesquelles l'offre n'est pas en adéquation avec la demande sur le territoire Grand Est en 2019



Effectif total : 5 structures

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

2. La demande des organisateurs de soirées

Certains entretiens mettent en évidence une demande importante des territoires, à contrario d'autres territoires où la demande est faible.

Cette disparité peut s'expliquer de deux manières :

- Il y aurait une différence de pratique festive dans les territoires. En effet, selon le territoire rural/urbain, certaines fêtes sont plus facile à mettre en place.
- Il y aurait un manque de confiance et de connaissances des structures par les organisateurs de soirées envers les structures. Certaines structures nouvellement installées ou qui commencent à développer des actions de RdRD rencontrent des difficultés pour « créer le réseau » qui leur permettrait d'intervenir sur des événements festifs, notamment les fêtes illégales (*Free* et *Rave party*).

« Le plus gros frein pour nous quand même à l'heure actuelle c'est les contacts avec les organisateurs de soirées [...] donc voilà on arrive pas à avoir pour le moment suffisamment de contacts avec les organisateurs pour les rencontrer. [...] Ou peut-être que les organisateurs ont des freins aussi parce qu'on se connaît pas encore bien. »

(Entretien 5)

3. Facilitateurs et obstacles à la RdRD en Grand Est, ce que disent les acteurs

Le questionnaire général permet de connaître les facilitateurs et obstacles identifiés par les acteurs de la RdRD sur le territoire ([Annexe 1c et 1d](#)). Les trois leviers les plus cités sont la volonté des organisateurs (dix structures), la connaissance de la thématique (huit structures) et la coordination/organisation (sept structures). A l'inverse, l'éloignement géographique (sept structures) et le manque de financement (six structures) ont été souvent mentionnés comme obstacles au dispositif. Ces éléments quantitatifs ont été complétés par les entretiens. Quatre thématiques peuvent être mises en évidence :

- Etre connu et reconnu sur le territoire ;
- Collaborer et échanger ;
- Développer les moyens humains et financiers ;
- Développer la bonne méthode d'intervention

ETRE CONNU ET RECONNU SUR LE TERRITOIRE

Dans l'ensemble, l'analyse du questionnaire a montré que les opérateurs de la RdRD qui y ont répondu se sentent reconnus, ou du moins identifiés, comme ressource pour le milieu festif sur le territoire. Dix parmi les 13 structures se disent reconnues/identifiées par les institutions et financeurs, 11 pensent l'être des organisateurs d'événements festifs.

Comme développé précédemment, la relation entre les structures et les organisateurs de soirées est présentée par les structures menant des actions de RdRD en milieux festifs comme un enjeu essentiel du dispositif de RdRD. L'une des premières difficultés de la structure serait



l'acquisition de la confiance des organisateurs mais aussi tout simplement qu'ils les connaissent et les reconnaissent dans leur mission. Le besoin de se faire connaître et reconnaître des organisateurs est une problématique présente dans l'ensemble des discours.

« Selon vous quels sont les freins pour faire de la RdRD en milieux festifs ? – Je dirais la confiance des organisateurs. C'est un long travail pour avoir leur confiance. C'est un travail qui prend du temps »

(Entretien 3)

La construction du réseau peut se faire de manières différentes et les entretiens donnent à voir les stratégies mises en place par les structures afin d'avoir accès à l'environnement festif. Les structures qui mènent des actions de RdRD en milieux festifs depuis plusieurs années semblent avantagées. Néanmoins, l'ouverture d'une nouvelle structure ou de nouvelles missions de RdRD en milieux festifs, demande de recommencer ce travail de recherche, de prise de contact et d'entretien de la confiance des organisateurs.

L'entretien du réseau d'organisateur de soirées peut être plus problématique dans l'univers étudiant par exemple. En effet, une structure explique que les interlocuteurs étudiants changent régulièrement, le travail d'information est donc souvent à refaire. Cependant, les pistes pour pallier à ce phénomène seraient de passer par les fédérations étudiantes et de réaliser des formations en interne afin de se faire connaître et de diffuser des messages de RdRD.

D'après les données recueillies en entretiens, de manière générale, la communication afin de faire connaître la structure ou de contacter les organisateurs passerait par les réseaux sociaux mais une structure qui intervient sur des événements illégaux explique aussi l'importance du bouche-à-oreille. Les organisateurs entendent parler de la structure et les sollicitent en les contactant directement. Dans ce cas, les usagers bénévoles peuvent avoir un rôle clé d'intermédiaire pour diffuser les informations sur la structure ou les contacter lorsqu'ils projettent de participer à une soirée.

La reconnaissance des structures et de leurs missions de RdRD passe aussi par la précaution d'intervenir « au bon endroit ». Plusieurs structures expriment le fait que la RdRD ne peut pas être réalisée dans tous les événements festifs car « il ne s'agit pas de heurter » le public (Entretien 2). Il en irait de la crédibilité de la structure.

« On l'a déjà fait sur certaines manifestations où au final on y a été une première fois mais on n'y retourne pas parce que notre message correspond pas au public présent »

(Entretien 2)

« Plus on fait des interventions où on est au bon endroit, au bon moment avec le bon discours auprès des bonnes personnes, plus on aura de sollicitations d'événements de réduction des risques »

(Entretien 4)

COLLABORER ET ECHANGER

Hormis les trois dispositifs présentés (Prév' en Teuf, Katiminuit et Rave on free), les collaborations entre structures ne sont pas les plus avancées dans les discours des acteurs. Néanmoins, les échanges entre structures semblent être un levier pour améliorer le dispositif de RdRD en milieux festifs sur la région. Sept structures présentent la coordination et l'organisation comme un facilitateur de la RdRD en milieux festifs et trois expriment le manque de structuration/organisation/coordination du dispositif sur le territoire ([Annexe 1c et 1d](#)). Dans les entretiens, la collaboration est souhaitée à la fois sur un niveau d'échange d'informations, de connaissances, d'expériences mais aussi de mutualisation de moyens humains et matériels, par exemple du matériel de testing³. Une des structures soulève cependant la nécessité d'organiser ces échanges, mettant en avant le fait que chaque territoire est différent et que chaque structure l'est aussi. Par exemple, la consommation de produits ne serait pas homogène sur le territoire. Il serait donc indispensable selon le participant d'organiser les échanges de manière à ce que toutes les structures soient concernées par les discussions. En résumé, il conviendrait de prendre en compte la diversité des territoires dans les échanges. La même personne explique aussi qu'il est préférable de privilégier l'intervention par les acteurs locaux pour limiter les intermédiaires.

« ça reste un des leviers principaux [...] le partenariat que ce soit avec les organisateurs de soirées qu'avec les autres collectifs, association du tissu local »

(Entretiens 2)

« Il y a toujours un intérêt à échanger parce que des fois on passe du temps à créer des choses alors qu'il y a des CAARUD qui le font déjà. S'inspirer de ce que font les autres ça permet de prendre moins de temps pour ça et puis après développer autre chose »

(Entretien 5)

A l'inverse de cette promotion de la diversité des pratiques, une structure, dans le questionnaire, cite l'hétérogénéité des pratiques comme un frein à la RdRD en milieux festifs. Deux structures citent aussi la « concurrence entre structures » comme un obstacle à la RdRD en milieux festifs.

DEVELOPPER LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

En entretien, les sept structures s'accordent à dire qu'elles manquent de moyens humains et/ou financiers pour faire plus d'interventions en milieux festifs. Le manque de financement a été cité par six structures sur les 13 dans le questionnaire général. Si la première étape est d'accéder à la demande en développant le réseau des organisateurs de soirées, il est nécessaire ensuite de pouvoir mobiliser une équipe pour réaliser les interventions. Selon les participants aux entretiens, le nombre de demandes serait supérieur aux actions pouvant être menées avec les actuels effectifs. Les réponses au questionnaire nuancent cette idée puisque ce sont seulement trois structures qui nomment la « multiplicité des événements festifs » comme obstacles au dispositif de RdRD en milieux festifs. L'une des solutions serait l'appel à des bénévoles pour enrichir l'équipe et mobiliser moins de professionnels. Cependant, les

³ Selon si les structures de RdRD du territoire possédaient du matériel de *testing* cela permettrait de réduire les délais d'identification des substances dans un produit.



bénévoles nécessitent aussi d'être formés ce qui ajoute des missions aux professionnels des structures.

« Les freins [...] c'est la question des moyens, des moyens professionnels pour pouvoir démultiplier les interventions. Sur un mi-temps, ça suffit clairement pas...en 2019 donc période pré-covid on a fait 30 interventions je crois. [...] c'est le max. Ça dépasse même le maximum en fait, même si on a des bénévoles qui sont hyper motivés, il faut quand même alimenter tout ça, que ça puisse tourner, ça suffit pas forcément. Nous on manquerait encore de presque un poste pour faire toutes les demandes auxquelles on est confronté. »

(Entretien 4)

« C'était une action sur 2 ou 3 jours et nous en terme de moyens on a pu y aller qu'une nuit, une soirée et une nuit. »

(Entretien 5)

Les contraintes horaires sont également mises en évidence. Les événements ont généralement lieu le week-end. Mobiliser des intervenants à ces moments réduirait de fait la présence des professionnels sur la structure en semaine (Entretien 6). Cela demande aussi une disponibilité et une flexibilité des professionnels qui ne serait pas toujours évidente. Néanmoins une structure précise qu'un des leviers est « l'envie et l'investissement de tous les professionnels qui interviennent sur le CAARUD et l'intérêt qu'on a à vouloir intervenir sur ce type d'action » (Entretien 5).

L'un des enjeux pour le dispositif serait donc le développement des moyens, principalement humains en s'appuyant sur la mobilisation des professionnels et bénévoles qui se rendraient disponibles sur les temps d'événements. En ce sens, plusieurs structures insistent sur la nécessité et l'importance des bénévoles dans ce type d'interventions.

« Sans bénévoles qui ont envie et qui sont formés et qui sont disponibles on ne fait rien. Donc il faut qu'on les chouchoute comme jamais en fait »

(Entretien 4)

DEVELOPPER LA BONNE METHODE D'INTERVENTION

Pour clore cette partie, le dernier point porte sur la diversité des méthodes d'intervention. Des structures ont testé différentes manières de faire et choisissent souvent celle qui leur permet d'être les plus efficaces, de faire passer au mieux les messages de RdRD. Les structures s'adaptent au terrain, au territoire, au public, au lieu de la fête et à l'équipe qu'elles peuvent mobiliser. Autant de facteurs qui justifient l'hétérogénéité des pratiques sur le dispositif de RdRD en milieux festifs en Grand Est. La façon d'intervenir et son adaptation représentent donc un levier pour le dispositif.

« Pour avoir expérimenté le stand et l'aller vers en milieux festifs, je trouve que c'est vraiment un plus l'aller vers [...] ils sont entrain de consommer [...] on les capte sur le moment [...] ça prend mieux »

(Entretien 3)

Cependant, les intervenants se heurtent à un frein qui a été évoqué dans la partie « moment de l'intervention » (cf. partie IV-1.). Selon eux, le message de RdRD ne peut pas être diffusé de la même manière tout au long de l'évènement. Quand les effets des produits sont à leur apogée, le discours serait moins bien entendu. Il est arrivé à l'une des structures d'arriver tard à une fête et « les produits faisaient déjà trop effet » (Entretien 3).

Enfin, la question du *testing* a été abordée. Selon deux structures, il s'agit d'un moyen d'intervention supplémentaire. Permettre l'analyse du produit sur place permettrait notamment de parler du produit en question et d'adapter le discours de RdRD en relation avec la consommation réelle. Il est notamment précisé que parfois le produit que l'utilisateur voulait consommer et celui qu'il s'apprête à consommer sont sensiblement différents. Cela permettrait donc aux intervenants d'être plus précis et pertinents dans la discussion et dans la réponse apportée.



VI. FOCUS : le contexte sanitaire

Les entretiens semi-directifs, réalisés entre novembre 2020 et février 2021 ont permis aux acteurs de RdRD en milieux festifs de s'exprimer sur le contexte sanitaire actuel lié à la COVID-19 impactant les actions de RdRD en milieux festifs.

Ainsi, ils font état d'une position difficile des structures, et notamment pendant les deux premiers confinements (du 17 mars au 11 mai et du 30 octobre au 15 décembre) sur le droit des structures d'aller faire des actions sans aller contre la Loi. De ce fait, plusieurs interventions ont été refusées dans ce cas.

« Nous on n'a pas à protéger ou à masquer la réglementation de la justice. C'est pour ça qu'avec le COVID, si la question est de dire est-ce qu'on va quand même dans des *free party* qui sont interdites parce que les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdites, ça reste compliqué. Donc théoriquement la question se pose de, est-ce qu'on y va quand même ou pas. Maintenant moi je peux malgré tout...parce que la réglementation elle vaut pour les CAARUD aussi, les structures hein, si la réglementation nous empêche d'intervenir dans ces milieux-là eh bah tristement on n'ira pas. Mais après on peut faire autrement. »
(Entretien 2)

De plus, certains acteurs font état d'une baisse de confiance de la part des organisateurs de soirées et notamment pour éviter la dénonciation de fêtes, d'autant plus interdites en ces temps de crise sanitaire.

"Donc le contexte fait que c'est très compliqué, les informations circulent encore moins qu'avant."
(Entretien 2)

Pour continuer à intervenir en festif, les structures ont dû s'adapter. Les entretiens permettent de comprendre notamment que les « colis » ou « carton de matériel » sont, au même titre que lorsque la structure ne peut pas ou refuse d'intervenir sur un évènement, un substitut à l'action en milieux festifs. La crise sanitaire a donc amené les structures à réfléchir et faire évoluer leurs pratiques pour continuer d'agir dans ce contexte singulier.

CONCLUSION ET DISCUSSION

Cet état des lieux permet de partager les premiers constats sur le dispositif de RdRD en milieux festifs ; d'amorcer une réflexion sur sa continuité mais aussi de poursuivre les objectifs inscrits dans le plan régional « Mobilisation contre les addictions en Grand Est ».

Le dispositif de RdRD en milieux festifs semble bien en place en Grand Est. Chaque département est couvert par au moins une structure. Néanmoins, ce dispositif se caractérise par son hétérogénéité. Que ce soit la phase quantitative ou qualitative, toutes deux révèlent des disparités fortes entre les territoires (événements couverts, modalités d'intervention, public, produits, etc.). Malgré ces différences, les structures semblent prêtes à échanger ou collaborer entre elles, en particulier dans le but de couvrir un plus grand nombre d'évènements. Les échanges devraient, selon elles, tenir compte de la singularité de chaque département et des structures qui interviennent sur celui-ci. L'ancrage des structures dans leur territoire et leur identification par les autres acteurs de la RdRD semblent avoir un impact sur le nombre d'interventions qu'elles réalisent. Ces éléments peuvent expliquer en partie pourquoi il y a plus de demandes d'interventions sur certains départements. La collaboration entre structures et organisateurs de soirées est relevée comme un point clé et un enjeu important du dispositif de RdRD en milieux festifs. La première étape pour une nouvelle structure serait de construire un réseau et d'être reconnue dans ses missions festives par les acteurs.

La principale limite de l'étude est le faible nombre de réponse aux questionnaires. Celle-ci peut être expliquée par le contexte sanitaire ou la longueur ou complexité du questionnaire. Néanmoins, ces résultats sont largement compensés par les entretiens qui ont pu apporter un éclairage complémentaire des données quantitatives. La complémentarité des approches qualitative et quantitative a permis de donner une vision générale du dispositif de RdRD en milieux festifs en Grand Est en termes d'actions de RdRD en milieux festifs. Elle permet de soulever de nombreux points qui mériteraient d'être approfondis, comme par exemples : comment expliquer les différences de demandes entre territoire ? Comment les structures justifient-elles leurs modalités d'intervention et leurs choix d'évènements couverts ? Comment les échanges entre structures peuvent-elles permettre de développer le dispositif ? Comment sont sensibilisés les organisateurs et comment ces derniers perçoivent et reçoivent-ils les interventions de RdRD ?



BIBLIOGRAPHIE

- [1] Décret n°2005-347 du 14 avril 2005 approuvant le référentiel national des actions de réduction des risques en direction des usagers de drogue et complétant le code de la santé publique. 2005. Consulté le: juin 28, 2021. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000259240/>
- [2] « L'Essentiel sur... La réduction des risques et des dommages ». <https://www.drogues.gouv.fr/lessentiel-reduction-risques-dommages> (consulté le juin 28, 2021).
- [3] Réseau de Périnatalité de Normandie, « Substances psychoactives ». <https://www.reseaux-perinat-hn.com/conseils-aux-parents/grossesse/prevention/substances-psychoactives/> (consulté le juill. 27, 2021).
- [4] « Addiction : réduire les risques », Santé.fr, oct. 23, 2019. <https://www.sante.fr/addiction-reduire-les-risques> (consulté le août 03, 2021).
- [5] S. Wieviorka, « La réduction des risques ». [En ligne]. Disponible sur: http://www.cirddalsace.fr/docs/revue_toxibase/pdf/dossier_reduc.pdf
- [6] Office fédéral de la santé publique OFSP, « La politique des quatre piliers ». <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/drogenpolitik/vier-saeulen-politik.html> (consulté le juin 28, 2021).
- [7] Fédération Addiction, « Intervenir en milieu festif », 2013. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.federationaddiction.fr/app/uploads/2013/05/Festif-Web.pdf>
- [8] « Feuille de route MILDECA-ARS - Mobilisation contre les addictions en Grand Est ». https://www.grand-est.ars.sante.fr/system/files/2020-04/ARS_MILDECA_Grand-Est_Feuille_route_Addictions_2019-2023_VFsignee.pdf (consulté le juin 28, 2021).
- [9] Insee Grand Est, « Le Grand Est, contrasté entre territoires très ruraux et urbains - Insee Analyses Grand Est », Insee Analyses, p. 4, avr. 2021.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux et graphiques complémentaires

Annexe 1a : Intervention de RdRD en milieux festifs après l'évènement en fonction du type d'évènement en Grand Est en 2019

	Nombre	Pourcentage
Etablissements de nuits (bars, clubs, salle de spectacle, etc)	5	15 %
Festivals	9	26 %
Fêtes semi-privées	2	6 %
Free Party	12	35 %
Rave Party	5	15 %
<i>Non-renseigné</i>	1	3 %
Total	34	100 %

*Actions ayant couvert « l'après » évènement uniquement

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Annexe 1b : Matériel de RdRD distribué dans les colis pour le milieu festif en Grand Est en 2019

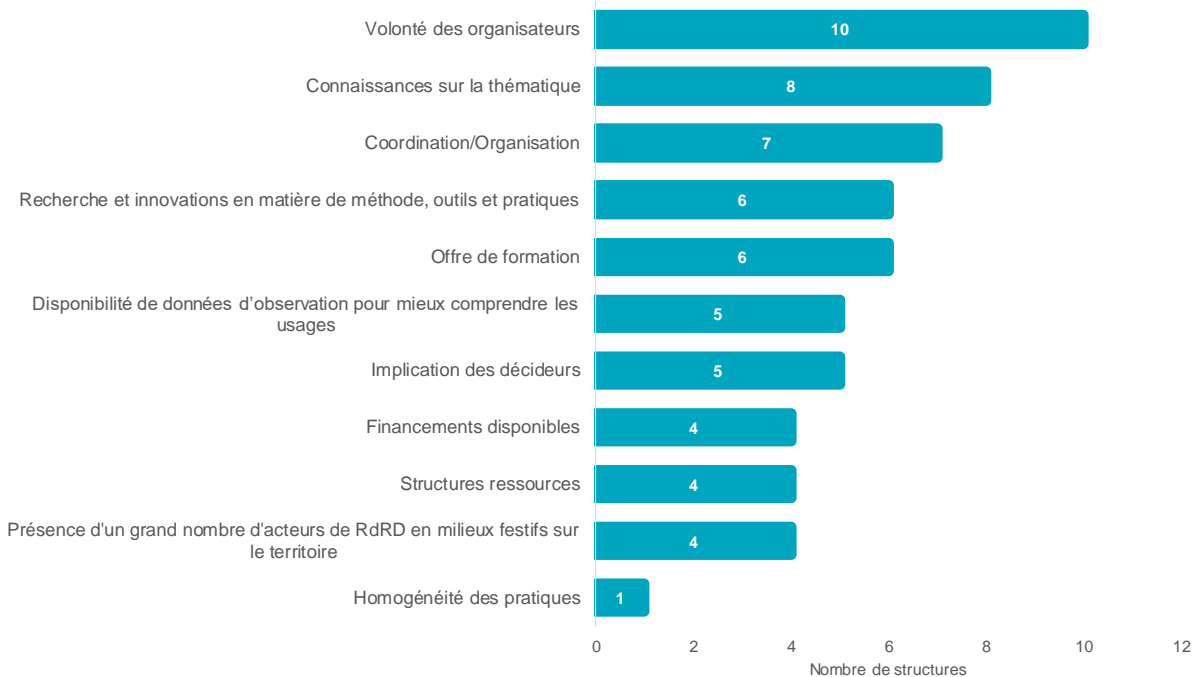
	Oui	Non
Matériels de soins	1	3
Seringues	2	2
Kits d'injection	2	2
Kits de snif	3	1
Kits base	3	1
Roule-ta-paille	4	0
Papier aluminium	4	0
Sérum physiologique	4	0
Préservatifs masculins	4	0
Préservatifs féminins	4	0
Lubrifiants	4	0
Sexokits	0	4
TROD (Test Rapides d'Orientation Diagnostique)	0	4
Ethylotests	4	0
Ethylomètres	0	4
Réglottes alcool	2	2
Simulateurs d'alcoolémie	0	4
Supports d'information	4	0
Bouchons d'oreille	3	1

Effectif total : 4 structures (Structures ayant répondu « Oui » à la question « En 2019, lorsque vous avez refusé ou que vous ne pouviez pas intervenir sur un évènement festif, avez-vous fournis du matériel de RdRD aux organisateurs ou usagers ? »)



Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Annexe 1c : Facilitateurs identifiés par les acteurs menant des actions de RdRD en milieux festifs en Grand Est via le questionnaire général



Effectif total : 13 structures (plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Annexe 1d : Obstacles identifiés par les acteurs menant des actions de RdRD en milieux festifs en Grand Est via le questionnaire général



Effectif total : 13 structures (Plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire général portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est

Annexe 1e : Nombre d'actions menées en RdRD en milieux festifs en 2019 par département du Grand Est

Grand-Est	77
Ardennes	14
Aube	4
Bas-Rhin	18
Meuse	6
Haute-Marne	15
Haut-Rhin	19
Vosges	1
Marne	0
Meurthe-et-Moselle	0
Moselle	0
Ante-région	5
Alsace	4
Lorraine	1
Trans-régional	3
Doubs	1
Haute Saone	1
Territoire de Belfort	1
Transfrontalier	2
Belgique	2

Effectif total : 85 actions (Avec les colis, plusieurs réponses possibles)

Source : Questionnaire « Fiche action » portant sur l'état des lieux du dispositif de RdRD en milieux festifs, exploitation ORS Grand Est



Annexe 2 : Partenaires des structures

Partenaires cités dans le questionnaire général et/ou dans les fiches actions de RdRD MF réalisées en Grand Est en 2019

Type de partenaire	Nom du partenaire
Association festive et/ou culturelle	Cal Lux
	BLAST
	TEK 52
	MJC
	Pôle festif Bourgogne Franche-Comté
Structures médicales et/ou sociales	CEGGID Charleville-Mézières
	CCAS Strasbourg
	Planning familial 68
	Croix Rouge
	Sécurité civile
Collectif de RdRD	Katiminuit
	Rave on free
	Ensemble limitons les risques
Collectivités territoriales	Troyes Champagne Métropole
Structures CSAPA/CAARUD	CSAPA de Wissembourg
	CAARUD Altau
	CSAPA Le Cap
	CAARUD Troyes
Association RdRD/Prévention	Alcool Assistance
	Les Wads
	Ithaque
Etudiants et jeunes	BDE
	BDE UTT

Annexe 3 : Sigles utilisés

ADDICA : Réseau addiction et précarité en Champagne Ardennes

ALT : Association de lutte contre la toxicomanie

ARS : Agence régionale de santé

BDE : Bureau des étudiants

CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers des drogues

CEGIDD : Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic

CIRDD : Centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

ETP : Equivalent temps plein

FIR : Fonds d'intervention régional

MILDECA : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

MJC : Maison des jeunes et de la culture

ONDAM : Objectif national des dépenses d'assurance maladie

ORS : Observatoire régional de la santé

RdRD : Réduction des risques et des dommages

SINTES : Système d'identification national des toxiques et substances

SUMPPS : Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

TREND : Tendances récentes et nouvelles drogues (dispositif)

TROD : Test rapide d'orientation diagnostic

UTT : Université technologique de Troyes



Annexe 4 : Guide d'entretien

Titre partie	Objectifs	Questions
Présentation	Présentation du chargé.e d'études Présentation du travail effectué Présentation du motif de l'entretien Demande d'autorisation d'enregistrement	
Présentation des personnes présentes	Présenter les personnes présentes et la structure	J'aimerais commencer, si vous êtes d'accord par une présentation de qui vous êtes, ce que vous faites au sein de votre structure..., vos missions etc..
Historique de l'association	Demande historicité de l'association	Depuis quand faites-vous de la réduction des risques en milieux festifs ?
Définition de la réduction des risques en milieux festifs	Obtenir la différence entre RdRD et RdRD en milieux festifs et les différences de modalités d'interventions	Qu'est-ce que la réduction des risques en milieux festifs selon vous ?
		Trouvez-vous que cette RdRD en ce milieu est particulier de la réduction des risques tout venant ?
		Pourquoi selon vous doit-on s'intéresser d'autant plus à la RdRD en milieu festif ?
Modalités d'interventions	Obtenir les modalités d'intervention en milieux festifs	Sur quel genre de fête intervenez-vous ?
		Intervenez-vous avant, pendant ou après la fête ?
		Comment êtes-vous contacté pour intervenir ?
Professionnels / bénévoles	Obtenir les informations sur leur manière d'intervenir	Formez-vous vos bénévoles à intervenir dans ces types de milieux ? Y a-t-il un recrutement particulier ?
Partenariats et autres réseaux éventuels faisant de la RdR en milieux festif ?	Obtenir les informations sur les partenariats éventuels	Pourriez-vous me dire avec qui travaillez-vous ? (Associations, conseil départemental...) ?
	Obtenir les noms d'autres structures effectuant de la RdRD en milieux festifs (pour recensement)	Connaissez-vous d'autres structures intervenant dans la RdRD en milieu festif sur le territoire alsacien et plus largement dans le Grand Est ?
Transfrontaliers	Savoir s'il y a une coopération transfrontalière	Avez-vous des partenaires à l'échelle transfrontalière ? Intervenez-vous avec eux ? Y a-t-il communication sur des événements ?
Freins / Leviers	Connaître les freins et les leviers de la RdRD en MF	Quels sont les freins et leviers éventuels dans ce domaine de réduction des risques en milieux festifs ?
Perspectives d'avenir ?	Connaitre ce qui est à mettre en avant en RdRD en MF	Si on devait retenir qu'une seule chose sur cet entretien concernant la réduction des risques en milieux festifs, qu'aimeriez-vous mettre en avant ?
Conclusion de l'entretien	Remerciements Contact ultérieurement dans le cadre d'un remplissage plus pratique (nombre de partenaires, nombres d'actions à l'année en 2019 (avant période de COVID-19), le nombre d'ETP, les financements, etc.	

Annexe 5 : Questionnaires

Etat des lieux sur les dispositifs de Réduction des Risques en milieux festifs en Grand Est

Ce questionnaire est à destination du directeur de l'établissement et/ou du responsable en charge de la réduction des risques en milieux festifs.

Mandaté par l'Agence Régionale de la Santé Grand Est (ARS Grand Est), l'Observatoire Régional de la Santé Grand Est (ORS Grand Est) mène un état de lieux sur le dispositif de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) en milieux festifs dans la grande région. Cette étude a pour objectif d'être en possession d'une vision générale de la RdRD en milieux festifs (quels acteurs, quelles structures, quelles actions, sur quels territoires) mais également d'avoir une meilleure connaissance des méthodes d'interventions spécifiques aux milieux festifs.

Le questionnaire suivant permet ainsi de répondre à cet objectif. Les réponses à ce questionnaire seront informatisées et analysées par l'équipe de l'ORS Grand Est.

Le temps estimé pour répondre est de 20 à 25 minutes. Vous pouvez à tout moment enregistrer votre questionnaire et le reprendre plus tard.

Pour répondre à ce questionnaire, nous vous invitons à avoir près de vous le rapport d'activité 2019.

Si vous rencontrez des difficultés lors du remplissage, vous pouvez contacter Camille Moreau, référente de cette étude par téléphone (03.83.67.68.69), par mail (camille.moreau@ors-ge.org) ou Marion Rives, chargée d'étude à l'observatoire (marion.rives@ors-ge.org).

Nous vous remercions par avance pour vos réponses.

Il y a 146 questions dans ce questionnaire.

Identification de la structure

Nom de votre structure

Veillez écrire votre réponse ici :

Merci d'être le plus précis possible.

Statut de votre structure

Veillez écrire votre réponse ici :

Département du siège social

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Ardennes
- Aube
- Marne
- Haute-Marne
- Meurthe-et-Moselle
- Meuse
- Moselle
- Bas-Rhin
- Haut-Rhin
- Vosges

Commune du siège social

Veillez écrire votre réponse ici :



Missions de la structure

Pour chaque proposition ci-dessous, indiquez s'il s'agit ou non d'une mission officielle de votre structure.

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
Promouvoir la santé et éduquer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Délivrer des informations sur les risques et dommages associés aux consommations de substances psychoactives ou classées comme stupéfiants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre à disposition ou distribuer du matériel de prévention des infections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Promouvoir et superviser les comportements, gestes et procédures de prévention des risques afin de prévenir ou réduire les risques de transmission des infections et les autres comportements sanitaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Faire des interventions à l'extérieur de votre structure en vue d'établir un contact avec les usagers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Prendre en charge des personnes ayant des comportements addictifs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Héberger des personnes ayant des comportements addictifs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orienter les usagers de drogues vers les services sociaux et les services de soins généraux ou spécialisés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proposer des formations aux acteurs et intervenants sur la réduction des risques et des dommages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participer à l'analyse, à la veille et à l'information sur la composition, les usages et la dangerosité des produits	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (1) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (2) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (3) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre mission en lien avec la RdRD (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '5 [Q5]' (Missions de la structure Pour chaque proposition ci-dessous, indiquez s'il s'agit ou non d'une mission officielle de votre structure. (Autre (1) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre mission en lien avec la RdRD (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '5 [Q5]' (Missions de la structure Pour chaque proposition ci-dessous, indiquez s'il s'agit ou non d'une mission officielle de votre structure. (Autre (2) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre mission en lien avec la RdRD (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '5 [Q5]' (Missions de la structure Pour chaque proposition ci-dessous, indiquez s'il s'agit ou non d'une mission officielle de votre structure. (Autre (3) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Intervention de réduction des risques en milieux festifs

Votre structure a-t-elle mené des missions RdRD en milieux festifs en 2019 ?

Il peut s'agir également d'interventions dans des lieux comme la rue, un quartier, ou des bars/discothèques...de façon régulière, des jours donnés, et non spécifiquement à l'occasion d'événements spéciaux.

*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Combien de contacts avec les usagers votre structure a-t-elle établi en milieux festifs en 2019 ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '9 [Q6]' (Votre structure a-t-elle mené des missions RdRD en milieux festifs en 2019 ? Il peut s'agir également d'interventions dans des lieux comme la rue, un quartier, ou des bars/discothèques...de façon régulière, des jours donnés, et non spécifiquement à l'occasion d'événements spéciaux.)

Veillez écrire votre réponse ici :

contacts avec les usagers

Votre structure dispose-t-elle d'un pôle spécifique ou bien d'un professionnel qui coordonne exclusivement la RdRD en milieux festifs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '9 [Q6]' (Votre structure a-t-elle mené des missions RdRD en milieux festifs en 2019 ? Il peut s'agir également d'interventions dans des lieux comme la rue, un quartier, ou des bars/discothèques...de façon régulière, des jours donnés, et non spécifiquement à l'occasion d'événements spéciaux.)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Pôle
 Professionnel coordonnateur
 Pas de pôle ni de professionnel coordonnateur
 Autre:

En avez-vous mené en 2020 ou avez-vous l'intention d'en mener plus tard ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Non' à la question '9 [Q6]' (Votre structure a-t-elle mené des missions RdRD en milieux festifs en 2019 ? Il peut s'agir également d'interventions dans des lieux comme la rue, un quartier, ou des bars/discothèques...de façon régulière, des jours donnés, et non spécifiquement à l'occasion d'événements spéciaux.)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Avez-vous des bénévoles dans votre structure?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 ((Q6.NAOK (/index.php/admin/questions/sa/view/surveyid/118364/gid/266/qid/4919) == "A1"))

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Interviennent-ils en RdRD en milieux festifs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '13 [Q7]' (Avez-vous des bénévoles dans votre structure ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Comment interviennent-ils ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '14 [Q7A]' (Interviennent-ils en RdRD en milieux festifs ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Toujours accompagnés d'un professionnel
 Parfois accompagnés d'un professionnel
 Seuls
 Autre:

Sont-ils formés à l'intervention des risques en milieux festifs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '14 [Q7A]' (Interviennent-ils en RdRD en milieux festifs ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Comment sont-ils formés ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '16 [Q7A2]' (Sont-ils formés à l'intervention des risques en milieux festifs ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Par votre structure
 Par un autre organisme
 Autre:

Merci de préciser le nom de l'organisme :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '17 [Q7A21]' (Comment sont-ils formés ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

A quel niveau territorial intervient votre structure en milieux festifs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
((Q6.NAOK (/index.php/admin/questions/sa/view/surveyid/118364/gid/266/qid/4919) == "A1"))

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Sur toute la région Grand-Est
 Sur une ancienne région
 En transfrontalier
 Avec d'autres régions limitrophes
 A l'échelle de départements

Autre:

Veillez sélectionner le(s) territoire(s) qui correspond(ent) à vos limites d'intervention.

Veillez préciser quelle ancienne région :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '19 [Q8]' (A quel niveau territorial intervient votre structure en milieux festifs ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Lorraine
- Alsace
- Champagne-Ardenne

Veillez préciser quels départements :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '19 [Q8]' (A quel niveau territorial intervient votre structure en milieux festifs ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Ardennes
- Aube
- Bas-Rhin
- Haute-Marne
- Haut-Rhin
- Mame
- Meurthe-et-Moselle
- Meuse
- Moselle
- Vosges

Veillez préciser quelle(s) autre(s) région(s) limitrophe(s) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '19 [Q8]' (A quel niveau territorial intervient votre structure en milieux festifs ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Veillez préciser quel(s) pays en transfrontalier :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '19 [Q8]' (A quel niveau territorial intervient votre structure en milieux festifs ?)

Veillez écrire votre réponse ici :



Sur quels types d'événements en milieux festifs êtes-vous intervenu en 2019 ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 ((Q6.NAOK (/index.php/admin/questions/sa/view/surveyid/118364/gid/266/qid/4919) == "A1"))

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
Free Party	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Teknival	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rave Party	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fêtes semi-privées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etablissements de nuits (clubs, bars, salles de spectacles, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Festival	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Concert	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fête sur la voie publique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Squat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre type d'événement (1) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre type d'événement (2) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre type d'événement (3) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre type d'événement (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '28 [Q10]' (Sur quels types d'événements en milieux festifs êtes-vous intervenu en 2019 ? (Autre type d'événement (1) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre type d'événement (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '28 [Q10]' (Sur quels types d'événements en milieux festifs êtes-vous intervenu en 2019 ? (Autre type d'événement (2) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre type d'événement (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '28 [Q10]' (Sur quels types d'événements en milieux festifs êtes-vous intervenu en 2019 ? (Autre type d'événement (3) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Au cours de l'année 2019, avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 ((Q6.NAOK (/index.php/admin/questions/sa/view/surveyid/118364/gid/266/qid/4919) == "A1"))

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, une fois
 Oui, plusieurs fois
 Non

Précisez le nombre de fois où vous avez refusé d'intervenir sur un événement festif.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui, plusieurs fois' à la question '32 [Q11]' (Au cours de l'année 2019, avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

fois

Pour quelles raisons avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui, plusieurs fois' ou 'Oui, une fois' à la question '32 [Q11]' (Au cours de l'année 2019, avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif ?)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Type d'évènement : votre structure intervient uniquement sur des évènements illégaux ou non déclarés
 Type d'évènement : votre structure intervient uniquement sur des évènements légaux
 Organisation de l'évènement inadaptée
 Absence de diagnostic en amont de l'évènement pour adapter l'intervention et prioriser les besoins
 Financement insuffisant
 Inadéquation entre demande et principes d'action de votre structure
 Mode d'intervention demandé
 Durée de l'intervention trop courte
 Conditions matérielles (visibilité, matériel mis à disposition, condition d'accueil)
 Situation géographique (éloignement / proximité)
 Conditions climatiques
 Inadéquation du public de l'évènement avec votre public cible
 Inadéquation entre les risques/produits sur lesquels porte la demande et vos compétences
 Les partenaires éventuels qui interviennent sur l'évènement
 Manque de disponibilité de votre équipe
 Autre raison (1) : précisez ci-dessous
 Autre raison (2) : précisez ci-dessous
 Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '34 [Q11B]' (Pour quelles raisons avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

**Autre raison (2) :**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '34 [Q11B]' (Pour quelles raisons avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '34 [Q11B]' (Pour quelles raisons avez-vous refusé d'intervenir sur un événement festif?)

Veillez écrire votre réponse ici :

En 2019, lorsque vous avez refusé ou que vous ne pouviez pas intervenir sur un événement festif, avez-vous fournis du matériel de RdRD aux organisateurs ou usagers ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
((Q6.NAOK (/index.php/admin/questions/sa/view/surveyid/118364/qid/266/qid/4919) == "A1"))

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Pour combien d'événements festifs (sur ceux où vous avez refusé d'intervenir) avez-vous donné du matériel de RdRD ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '38 [Q12]' (En 2019, lorsque vous avez refusé ou que vous ne pouviez pas intervenir sur un événement festif, avez-vous fournis du matériel de RdRD aux organisateurs ou usagers ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

événement(s).

Quels matériels avez-vous fourni de cette manière ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '38 [Q12]' (En 2019, lorsque vous avez refusé ou que vous ne pouviez pas intervenir sur un événement festif, avez-vous fournis du matériel de RdRD aux organisateurs ou usagers ?)

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Matériels de soins
- Seringues
- Kits d'injection
- Kits de snif
- Kits base
- Roule-ta-paille
- Papier aluminium
- Sérum physiologique
- Préservatifs masculins
- Préservatifs féminins
- Lubrifiants
- Sexokits
- TROD (Test Rapides d'Orientation Diagnostique)
- Ethylotests
- Ethylomètres
- Réglettes alcool
- Simulateurs d'alcoolémie
- Supports d'information
- Bouchons d'oreille

Lorsque vous n'intervenez pas sur un événement festif mais que vous fournissez du matériel de RdRD, formez-vous les organisateurs/usagers de la fête ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '38 [Q12]' (En 2019, lorsque vous avez refusé ou que vous ne pouviez pas intervenir sur un événement festif, avez-vous fournis du matériel de RdRD aux organisateurs ou usagers ?)

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Comment ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '41 [Q12C]' (Lorsque vous n'intervenez pas sur un événement festif mais que vous fournissez du matériel de RdRD, formez-vous les organisateurs/usagers de la fête ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quelles personnes de votre structure interviennent en réduction des risques en milieux festifs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 ((Q6.NAOK (/index.php/admin/questions/sa/view/surveyid/118364/gid/266/qid/4919) == "A1"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Des salariés et professionnels de la RdR de votre structure
- Des bénévoles ou volontaires
- Des usagers bénévoles
- Autre intervenant (1) : précisez ci-dessous
- Autre intervenant (2) : précisez ci-dessous
- Autre intervenant (3) : précisez ci-dessous

Plusieurs réponses possibles

Autre intervenant (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '43 [Q13]' (Quelles personnes de votre structure interviennent en réduction des risques en milieux festifs ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre intervenant (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '43 [Q13]' (Quelles personnes de votre structure interviennent en réduction des risques en milieux festifs ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre intervenant (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '43 [Q13]' (Quelles personnes de votre structure interviennent en réduction des risques en milieux festifs ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

En quoi pensez-vous que les bénévoles consommateurs soient facilitateurs dans la RdRD en milieux festifs ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '43 [Q13]' (Quelles personnes de votre structure interviennent en réduction des risques en milieux festifs ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Description des actions de RdRD en milieux festifs

Indiquez le nombre d'actions de RdRD en milieux festifs menées en 2019 : *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Une action peut comporter plusieurs interventions. Par exemple une action dans une ville comporte plusieurs interventions mais est considérée comme une seule et même action. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Disposez-vous de bilans des actions menées ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Non, aucun bilan
- Oui, un bilan global pour l'ensemble des actions
- Oui, un bilan pour certaines des actions menées
- Oui, un bilan pour chaque action menée

Si vous le souhaitez, nous vous invitons à joindre le bilan de ces actions ci-après.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui, un bilan global pour l'ensemble des actions' ou 'Oui, un bilan pour chaque action menée' à la question '49 [Q15]' (Disposez-vous de bilans des actions menées ?)

i Veuillez ne pas envoyer plus de 50 fichiers
Kindly attach the aforementioned documents along with the survey

Combien avez-vous de partenaires ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '51 [Q16]' (Avez-vous des partenaires ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Dynamiques partenariales et réseau RdRD en milieu festif

Avez-vous des partenaires ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Nous faisons référence ici aux partenaires avec lesquels vous avez travaillé en 2019 pour des questions liées aux formations, aux méthodes d'interventions, aux pratiques professionnelles (ne pas prendre en compte les partenariats mis en place dans le cadre des interventions).

FICHES PARTENAIRES

Cette partie concerne les partenaires de votre structure pour la RdRD en milieux festifs.

Pour chaque partenaire mentionné aux questions précédentes, merci de renseigner les fiches suivantes en indiquant les informations nécessaires.

FICHE PARTENAIRE 1

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :



Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '55 [PA1Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '55 [PA1Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '55 [PA1Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 2

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '01 [PA2Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '01 [PA2Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '01 [PA2Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 3

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :



Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '67 [PA3Q18B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '67 [PA3Q18B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '67 [PA3Q18B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 4

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '73 [PA4Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '73 [PA4Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '73 [PA4Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 5

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :



Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '79 [PA5Q16B1bis]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '79 [PA5Q16B1bis]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '79 [PA5Q16B1bis]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 6

Nom du partenaire :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '85 [PA8Q18B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '85 [PA8Q18B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '85 [PA8Q18B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 7

Nom du partenaire :

Veuillez écrire votre réponse ici :



Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '91 [PA7Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '91 [PA7Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '91 [PA7Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 8

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '97 [PA8Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '97 [PA8Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '97 [PA8Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 9

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :



Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '103 [PA9Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '103 [PA9Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '103 [PA9Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

FICHE PARTENAIRE 10

Nom du partenaire :

Veillez écrire votre réponse ici :

Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Echange sur les pratiques professionnelles
- Coordination d'actions
- Mutualisation des moyens
- Formations
- Autre raison (1) : précisez ci-dessous
- Autre raison (2) : précisez ci-dessous
- Autre raison (3) : précisez ci-dessous

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '109 [PA10Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '109 [PA10Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '109 [PA10Q16B1]' (Quelles sont les raisons de partenariats avec cette structure ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quelle est la base du partenariat ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Convention
- Accord tacite
- De gré à gré
- Autre

Moyens et ressources

Sur l'année 2019, merci d'indiquer le financement reçu pour la réduction des risques :

Veuillez écrire votre réponse ici :

€

Sur l'année 2019, merci d'indiquer le financement reçu dédié à la réduction des risques en milieux festifs :

Veuillez écrire votre réponse ici :

€



Quelles sont vos sources de financement ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ARS (Fond d'Intervention Régional)
- MILDECA (en passant par l'ARS)
- MILDECA
- Région
- Département
- Commune(s)
- Communauté(s) de communes
- Autre(s) (précisez ci-dessous)

Autre financeur :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Veillez préciser le montant que vous verse l'ARS (FIR) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse la MILDECA en passant par l'ARS :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse la MILDECA :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse la région :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse le département :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse les commune(s) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse les communauté(s) de communes :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Veillez préciser le montant que vous verse l'autre financeur :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '116 [Q19]' (Quelles sont vos sources de financement ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

€

Merci d'indiquer le nombre d'ETP travaillant en RdRD dans votre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '13 [Q7]' (Avez-vous des bénévoles dans votre structure?)

Veillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Salarié(es) :

Bénévoles :

ETP : équivalent temps plein

Merci d'indiquer le nombre d'ETP travaillant en RdRD en milieux festifs dans votre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '13 [Q7]' (Avez-vous des bénévoles dans votre structure?)

Veillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Salarié(es)

Bénévoles

ETP : équivalent temps plein



Merci d'indiquer le nombre d'ETP travaillant en RdRD dans votre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Non' à la question '13 [Q7]' (Avez-vous des bénévoles dans votre structure ?)

ⓘ Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.
Veuillez écrire votre réponse ici :

ETP : équivalent temps plein

Merci d'indiquer le nombre d'ETP travaillant en RdRD en milieux festifs dans votre structure :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Non' à la question '13 [Q7]' (Avez-vous des bénévoles dans votre structure ?)

ⓘ Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.
Veuillez écrire votre réponse ici :

ETP : équivalent temps plein

La réduction des risques en milieux festifs sur votre territoire : facilitateurs et obstacles

Avez-vous le sentiment que sur votre territoire, l'offre d'intervention en RdRD en milieux festifs est en adéquation avec la demande ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Pas du tout
 Plutôt non
 Plutôt oui
 Tout à fait

Selon vous, cela est plutôt lié...

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Pas du tout' ou 'Plutôt non' à la question '130 [Q22]' (Avez-vous le sentiment que sur votre territoire, l'offre d'intervention en RdRD en milieux festifs est en adéquation avec la demande ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
...à un trop grand nombre d'événements à couvrir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...à une diminution des moyens humains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...à un manque de compétences sur le territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...à des demandes non réalistes ou pas en adéquation avec les possibilités/visions des intervenants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison (1) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison (2) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison (3) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre raison (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '131 [Q22A]' (Selon vous, cela est plutôt lié... (Autre raison (1) : précisez ci-dessous))

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '131 [Q22A]' (Selon vous, cela est plutôt lié... (Autre raison (2) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre raison (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était 'Oui' à la question '131 [Q22A]' (Selon vous, cela est plutôt lié... (Autre raison (3) : précisez ci-dessous))

Veillez écrire votre réponse ici :

Avez-vous l'impression d'être suffisamment reconnu/identifié comme une ressource en RdRD sur votre territoire ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Par les institutions et les financeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Par les organisateurs d'événements festifs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Par aucun acteur du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quels sont les facilitateurs/leviers de la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Présence d'un grand nombre d'acteurs de RdRD en milieux festifs sur le territoire
- Structures ressources
- Coordination/Organisation
- Offre de formation
- Volonté des organisateurs
- Implication des décideurs
- Financements disponibles
- Recherche et innovations en matière de méthode, outils et pratiques
- Connaissances sur la thématique
- Disponibilité de données d'observation pour mieux comprendre les usages
- Homogénéité des pratiques
- Autre levier (1) : précisez ci-dessous
- Autre levier (2) : précisez ci-dessous
- Autre levier (3) : précisez ci-dessous

Autre levier (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '136 [Q24]' (Quels sont les facilitateurs/leviers de la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre levier (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
 La réponse était à la question '136 [Q24]' (Quels sont les facilitateurs/leviers de la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre levier (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '138 [Q24]' (Quels sont les facilitateurs/leviers de la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Quels sont les obstacles à la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Multiplicité des événements festifs
- Eloignement géographique
- Manque de structure ressource
- Concurrence entre structures
- Manque de structuration/organisation/coordination
- Manque d'offre de formation
- Manque de volonté de développement de la part des décideurs
- Manque de financement
- Manque de recherche/innovations en matière de méthode, outils et pratiques
- Manque de connaissances sur la thématique
- Manque de données d'observation pour mieux comprendre les usages
- Hétérogénéité des pratiques
- Manque d'articulation entre prévention, repérage, orientations et prise en charge
- Autre obstacle (1) : précisez ci-dessous
- Autre obstacle (2) : précisez ci-dessous
- Autre obstacle (3) : précisez ci-dessous

Autre obstacle (1) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '140 [Q25]' (Quels sont les obstacles à la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre obstacle (2) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '140 [Q25]' (Quels sont les obstacles à la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre obstacle (3) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était à la question '140 [Q25]' (Quels sont les obstacles à la RdRD en milieux festifs sur le territoire ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

Personne ayant rempli le questionnaire

Merci d'indiquer vos coordonnées dans un objectif de contact en cas de demandes d'informations supplémentaires.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

J'autorise l'ORS Grand-Est à utiliser mes coordonnées pour me contacter en cas de besoin d'informations complémentaires.

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par : Camille Moreau (chargée d'études à l'ORS Grand-Est et référente de cette étude) et Marion Rives (chargée d'études à l'ORS Grand-Est) dans le but d'établir un état des lieux des dispositifs de RdRD en milieux festifs sur la région. Les données sont conservées pendant la durée de l'étude et destinées à l'Observatoire Régional de Santé du Grand Est.

Conformément à la loi «RGPD» (Règlement Général de Protection des Données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Camille Moreau ou Marion Rives.

En cliquant sur "Envoyer" vous consentez aux traitements et à l'utilisation des informations renseignées dans ce questionnaire dans le cadre explicité ci-dessus.

Nous vous remercions pour vos réponses.

25.05.2021 – 08:58

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Nous vous proposons à présent de compléter une fiche action pour chaque action menée en RdRD en milieux festifs en 2019.

Pour procéder au remplissage veuillez lire puis suivre attentivement la démarche suivante :

1. Cliquez sur le lien mentionné ci-après. Il s'ouvrira dans un nouvel onglet. Le lien est aussi disponible dans la notice de remplissage de Lime Survey que nous vous avons envoyé par mail.
2. Fermez cette page. Vos réponses ont bien été enregistrées.
3. Commencez à saisir les informations demandées pour chacune de vos actions menées

→ Veuillez cliquer ici pour débiter la saisi de votre première fiche action. ←
(<http://limesurvey.ors-ge.org/index.php/326818?lang=fr>)



Fiches Action (RdRD en milieux festifs)

Il y a 33 questions dans ce questionnaire.

Ce questionnaire concerne les actions que vous avez menées en **2019**.

Afin de compléter plus facilement ces fiches action, nous vous invitons à avoir près de vous votre rapport d'activité 2019 ou le(s) bilan(s) des actions menées en RdRD en milieux festifs en 2019.

Dans le but de décrire le plus précisément possible les actions réalisées, si vous avez mené 15 actions en 2019, il vous est demandé de compléter ce questionnaire 15 fois.

Merci d'indiquer le code qui vous a été transmis pour répondre au 1er questionnaire : *

Veillez écrire votre réponse ici :

Rappelez le nom de votre structure : *

Veillez écrire votre réponse ici :

Merci d'être le plus précis possible.

Veillez rappeler le nombre d'actions de RdRD en milieux festifs menées en 2019 :

Veillez écrire votre réponse ici :

Une action peut comporter plusieurs interventions. Par exemple une action dans une ville comporte plusieurs interventions mais est considérée comme une seule et même action. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de renseigner les informations nécessaires concernant votre action menée en RdRD en milieux festifs en 2019.

Nom de l'action :

Veillez écrire votre réponse ici :

Territoire de l'action :

Veillez écrire votre réponse ici :

S'agit-il d'une action régulière (tous les ans, mois, etc) ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Date(s) de l'action :

	Jours	Mois
Début	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fin	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Si l'action a commencé le 14 avril 2019, sur la ligne "Début", notez 14 dans la zone "Jours" et 4 dans la zone "Mois". Faites de même pour la ligne "Fin" en notant la date du dernier jour de l'action.

FICHE ACTION

Horaires de l'action:

	Heures	Minutes
Début	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fin	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Si l'action s'est déroulé de 18h30 à 23h00, notez pour la ligne "Début" 18 dans la case "Heures" et 30 dans la case "Minutes". Sur la ligne "Fin" notez 23 dans la case "Heures" et 0 dans la case "Minutes".

Organisateur de l'action :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Veuillez noter ici le nom de l'organisateur (ex : s'il s'agit d'une action lors d'un festival, donnez le nom du festival). Si vous ne souhaitez pas donner le nom de l'organisateur, veuillez noter a minima le type d'organisateur (ex : sound system, organisateur privé, etc).

Nombre d'interventions pour cette action :

Veuillez écrire votre réponse ici :

intervention(s).

Une action peut comporter plusieurs interventions. Par exemple une action dans une ville comporte plusieurs interventions mais est considérée comme une seule et même action. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter;

Type d'évènement(s) :

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Free Party
- Teknival
- Rave Party
- Fêtes semi-privées
- Etablissements de nuits (bars, clubs, salle de spectacle, etc)
- Festivals

Intervenants sur l'action :

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Nombre de professionnels

Nombre de bénévoles

Nombre d'usagers bénévoles

Si un type d'intervenant n'était pas présent sur l'action, merci de noter 0 dans la case correspondante.

Mode(s) d'intervention sur cette action :

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Stand
- "Maraudes" ou équipes mobiles
- "Chill out"
- "Relax-zone"
- Espace de remise du matériel d'injection
- Autre mode d'intervention (1) : précisez ci-dessous
- Autre mode d'intervention (2) : précisez ci-dessous
- Autre mode d'intervention (3) : précisez ci-dessous

**Autre mode d'intervention (1) :**

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre mode d'intervention (2) :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Autre mode d'intervention (3) :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Zone(s) d'intervention :

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- In (sur la fête)
 Off (parkings, campings, etc)
 Les deux : In et Off

Moment(s) d'intervention :

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Avant l'événement (organisation, formations des bénévoles, etc)
 Pendant l'événement
 Après l'événement (fin de soirée, lendemain)

Matériel(s) de RdRD distribué(s) :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui, en libre service	Oui, sur demande	Non
Matériels de soin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Seringues	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Kits d'injection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Kits snif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Kits base	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Roule-ta-paille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Papier aluminium	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sérum physiologique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Préservatifs masculins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Préservatifs féminins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lubrifiants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sexokits	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TROD	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ethylotests	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éthylomètres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réglottes alcool	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Simulateurs d'alcoolémie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Supports d'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Oui, en libre service	Oui, sur demande	Non
Bouchons d'oreille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nourriture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre matériel (1) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre matériel (2) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre matériel (3) : précisez ci-dessous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre matériel de RdRD distribué (1) :

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre matériel de RdRD distribué (2) :

Veillez écrire votre réponse ici :

Autre matériel de RdRD distribué (3) :

Veillez écrire votre réponse ici :

Aviez-vous des partenaires sur cette action ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Combien de partenaires aviez-vous sur cette action ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
 2
 3
 4
 5

Merci d'indiquer le nom de vos partenaires sur cette action.

Nom du partenaire 1 :

Veillez écrire votre réponse ici :

Nom du partenaire 2 :

Veillez écrire votre réponse ici :



Nom du partenaire 3 :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Nom du partenaire 4 :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Nom du partenaire 5 :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par : Camille Moreau (chargée d'études à l'ORS Grand-Est, référente de cette étude) et Marion Rives (chargée d'études à l'ORS Grand-Est) dans le but d'établir un état des lieux des dispositifs de RdRD en milieux festifs sur la région. Les données sont conservées pendant la durée de l'étude et destinées à l'Observatoire Régional de Santé du Grand Est.

Conformément à la loi «RGPD» (Règlement Général de Protection des Données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Camille Moreau ou Marion Rives.


En cliquant sur "Envoyer" vous consentez aux traitements et à l'utilisation des informations renseignées dans ce questionnaire dans le cadre explicité ci-dessus.

Vos réponses ont été enregistrées.

Vous avez une autre fiche action à remplir ? Merci de cliquer sur le lien ci-dessous.

J'ai une autre fiche à remplir (<http://limesurvey.ors-ge.org/index.php/326818?lang=fr&newtest=Y>)



En cas de message d'erreur, réactualisez la page en cliquant sur  en haut à gauche de la page ou sur le raccourci F5.

Si vous avez ajouté toutes vos fiches action, vos réponses ont bien été enregistrées, vous pouvez maintenant quitter cette page.

Nous vous remercions de votre participation et du temps consacré pour répondre à ce questionnaire. Les résultats de cette étude vous seront communiqués sous la forme d'un rapport.

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez joindre Mme Camille Moreau, chargée d'études à l'ORS Grand Est et référente sur cette étude au 03.83.67.88.72 ou à camille.moreau@ors-ge.org, Marion Rives, chargée d'études à l'ORS Grand Est à marion.rives@ors-ge.org.

25.05.2021 – 08:58

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.



Observatoire régional de la santé Grand Est (ORS Grand Est)

Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1^{er} étage
1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 11 69 80

Site de Nancy : 2, rue du Doyen Jacques Parisot
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 67 68 69

Site internet : www.ors-ge.org – E-mail : contact@ors-ge.org